

IMAG

SPÉCIAL INDUSTRIE HALIEUTIQUE

À L'OCCASION DU SEAFOOD 4 AFRICA 2024

**PÊCHER SANS ÉPUISER :
LA DÉLICATE ÉQUATION
DE NOTRE
INDUSTRIE HALIEUTIQUE**

**ENTRETIEN AVEC :
HASSAN SENTISSI
EL IDRISI**

**DANS L'AVENIR,
IL FAUDRA
PRODUIRE PLUS
EN PÊCHANT MOINS
ET EN PROTÉGEANT
PLUS**

**INTERVIEW AVEC
ABDELMALEK FARAJ**

**LA CONTRIBUTION
DES RÉGIONS DU SUD
À LA SÉCURITÉ
ALIMENTAIRE MONDIALE
EST SIGNIFICATIVE**

**ENTRETIEN AVEC
HAMDI OULD ERRACHID**



SCAN ME!



FÉDÉRATION DES INDUSTRIES DE LA PÊCHE MAROC

ÉCONOMIE BLEUE

**“CAP SUR UNE INDUSTRIE HALIEUTIQUE
ÉCORESPONSABLE ET AFRO-INCLUSIVE”**



« Nous continuerons à œuvrer pour le développement d'une véritable économie maritime dans ces territoires que Nous chérissons tant. Cette zone qui abonde en ressources et en potentialités, sur terre comme en mer, servira ainsi de passerelle et de trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine. A cet égard, il importe d'investir dans les espaces maritimes, tant pour le dessalement de l'eau de mer que pour l'exploitation des énergies renouvelables d'origine éolienne ou hydraulique. En parallèle, il faut continuer à promouvoir le secteur de la pêche maritime, compte tenu de son rôle dans le développement de l'économie de la région »

Extrait du discours Royal à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche verte.

U
R
A
M
O
N
O

**PÊCHER SANS ÉPUISER : LA DÉLICATE ÉQUATION DE
NOTRE INDUSTRIE HALIEUTIQUE
ENTRETIEN AVEC : HASSAN SENTISSI EL IDRISI**

**LA CONTRIBUTION DES RÉGIONS DU SUD À LA
SÉCURITÉ ALIMENTAIRE MONDIALE EST SIGNIFICATIVE
ENTRETIEN AVEC HAMDI OULD ERRACHID**

**NOUS ÉVITONS AU MAXIMUM LES GUERRES DES PRIX
ET LES APPELS D'OFFRES
INTERVIEW AVEC ADIL DOUIRI**

**IL FAUT DES ASSISES POUR DRESSER UN ÉTAT DES
LIEUX DE L'ÉCONOMIE BLEUE AU MAROC
QUESTIONS À JAMIL OUAZZANI**

**DANS L'AVENIR, IL FAUDRA PRODUIRE PLUS EN
PÊCHANT MOINS ET EN PROTÉGÉANT PLUS
INTERVIEW AVEC ABDELMALEK FARAJ**

**LE SECTEUR DES SEMI-CONSERVES DOIT SURMONTER
L'IRRÉGULARITÉ DE L'APPROVISIONNEMENT
INTERVIEW AVEC AHMED AMJOUDE**

**NOUS ASPIRONS À ÊTRE UN CATALYSEUR DE
DÉVELOPPEMENT DURABLE ET INTÉGRÉ EN AFRIQUE
INTERVIEW AVEC OMAR AKOURI**

**ENJEU MAJEUR EST DE FAIRE DE CETTE ÉCONOMIE
BLEUE UNE FILIÈRE DURABLE ET SOUTENABLE
QUESTIONS À NIBANI HOUCINE**

i-MAG **L'ODJ** **L'Opinion**
L'Opinion Des Jeunes Partageons l'information

الرسالة
ARRISSALA. SA
Imprimerie Arrissala

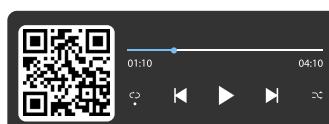
I-MAG SPÉCIAL INDUSTRIE HALIEUTIQUE – NUMÉRO HORS SÉRIE

DIRECTEUR DE PUBLICATION : ADNANE BENCHAKROUN

WEBDESIGNER / COUVERTURE : NADA DAHANE

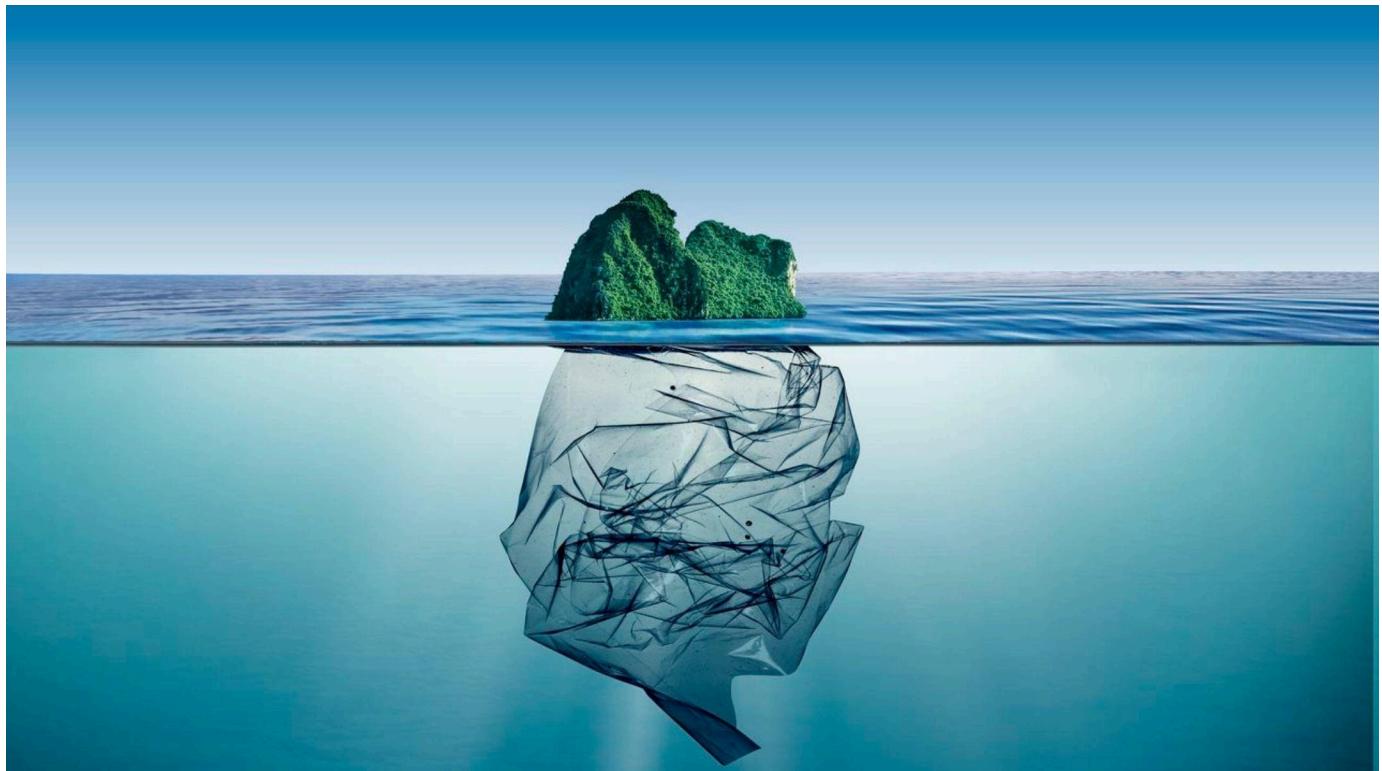
DIRECTION DIGITALE & MÉDIA : MOHAMED AIT BELAHCEN

L'ODJ Média – Groupe de presse Arrissala SA
Retrouver tous nos anciens numéros sur : www.pressplus.ma



LE LIRE C'EST BIEN,
L'ÉCOUTER C'EST
ENCORE MIEUX !

ÉDITO



L'Économie Bleue au Maroc : Un Nouveau levier de croissance et d'emploi à fort potentiel

Avec ses vastes côtes s'étendant sur l'Atlantique et la Méditerranée, le Maroc est idéalement positionné pour transformer son potentiel maritime en un puissant moteur de croissance économique et de création d'emplois.

L'Économie Bleue au Maroc

L'adoption de l'économie bleue, ou économie de la mer, pourrait catalyser le développement de plusieurs secteurs clés, engendrant non seulement une augmentation significative du PIB mais aussi la génération de milliers d'emplois dans les régions côtières et au-delà.

Le secteur de la pêche et de l'aquaculture présente un immense

potentiel de développement. Par la gestion optimisée des ressources halieutiques et le développement de l'aquaculture durable, le Maroc pourrait non seulement augmenter sa production mais aussi stimuler son industrie des produits de la mer.

Cette dernière, en particulier, offre un potentiel élevé à l'exportation de produits à forte valeur ajoutée.

En transformant localement les produits de la mer, le Maroc pourrait accroître significativement la valeur économique de ses exportations, tout en créant des emplois dans la transformation, la logistique, le marketing et la vente.

Le tourisme côtier, renforcé par des pratiques durables, constitue un autre pilier de l'économie bleue.

Le développement d'activités éco-touristiques telles que la plongée, la voile et autres

sports nautiques pourrait non seulement attirer plus de touristes mais également générer des emplois directs et induits dans l'hôtellerie, la restauration, la gestion d'événements et les services de guide.

Le transport maritime et l'expansion des infrastructures portuaires, notamment à travers des ports comme Tanger Med et le projet du port atlantique de Dakhla, représentent des secteurs clés pour l'emploi.

Ces développements pourraient créer des milliers de postes dedans la logistique, l'ingénierie maritime, la sécurité portuaire, et plus encore.

Par ailleurs, le Maroc est bien placé pour exploiter les énergies renouvelables marines, telles que l'éolien offshore, qui nécessitent des compétences spécialisées en ingénierie, en maintenance et en opérations.





Ces développements pourraient créer des milliers de postes de travail

Pour maximiser les bénéfices de l'économie bleue, un investissement conséquent dans la formation et l'éducation est crucial.

Des programmes de formation adaptés devront être mis en place pour doter la main-d'œuvre locale des compétences nécessaires pour exceller dans ces nouveaux secteurs, soutenant ainsi la transition vers une économie maritime intégrée et durable.

Des programmes de formation adaptés devront être mis en place pour doter la main-d'œuvre locale des compétences nécessaires pour exceller dans ces nouveaux secteurs, soutenant ainsi la transition vers une économie maritime intégrée et durable.

L'adoption de l'économie bleue comme nouveau moteur de croissance offrirait au Maroc l'opportunité de diversifier son économie, d'augmenter ses exportations de produits à haute valeur ajoutée et de fournir de nouvelles perspectives d'emploi. Cette stratégie permettrait non seulement de renforcer l'économie nationale, mais aussi de positionner le Maroc comme un leader dans la gestion durable des ressources maritimes à l'échelle mondiale, tout en améliorant la qualité de vie des communautés côtières et en préservant les ressources naturelles pour les futures générations.

Moi, Zéro poisson

Certains ont la main verte,
Moi, je n'ai pas la main bleue.
Les flots murmurent en alerte,
Et fuient mes hameçons, peureux.

Dans mon enfance douce aux rivières endormies,
Je rêvais de poissons, de lignes infinies.

Une canne en mes mains, légère et délicate,
Promettait des trésors, une pêche écarlate.

Mais les eaux refusaient d'offrir leur moindre fruit,
Et ma patience alors s'effritait chaque nuit.

Adolescent hardi, plein d'ardeur et de flamme,
Je cherchais dans l'éclat du flot l'oubli de l'âme.

Mes outils se faisaient plus grands, plus élégants,
Mais les lacs, les marées demeuraient réticents.

Chaque plage espérée me laissait désolé,
Comme un marin perdu dans l'ombre d'un reflet.

Les torches, les chapeaux, le fauteuil du pêcheur,
Ne parvenaient jamais à briser ce malheur.

J'accusais le courant, le silence des mers,
Les cieux trop endormis, ou les vents trop amers.

Je changeais d'horizon, chaque rive me prenait,
Mais le fruit des eaux calmes à jamais se cachait.

Je compris qu'en ce jeu, ma foi s'était perdue,
Que d'autres mieux que moi troublaient l'onde absolue.

Pêcheur sans une prise, errant, mais apaisé,
Je chantais à l'écho des flots sans m'enlacer.

Car, en cette quête vaine où tout s'abandonne,
Le plaisir d'avoir cru est tout ce qu'on couronne.

Un poème de Adnane Benchakroun

I - MAG SPÉCIAL INDUSTRIE HALIEUTIQUE



—



Hassan SENTISSI EL IDRISI,

Président Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des produits de la Pêche au Maroc (FENIP)

Pêcher sans épuiser : La délicate équation de notre industrie halieutique

Pilier de l'économie nationale, la pêche maritime a généré en 2023 un chiffre d'affaires à l'exportation de 31 milliards de dirhams pour un volume de 847 000 tonnes. Sur le plan social, ce secteur qui emploie directement et indirectement environ trois millions de personnes fait vivre des centaines de milliers de familles marocaines. Il reste cependant confronté à des défis majeurs dont notamment celui de la préservation des écosystèmes marins face à la surexploitation et au changement climatique. Dans ce contexte, le forum «Seafood 4 Africa 2024», qui se tient à Dakhla du 4 au 6 décembre, revêt une importance capitale. Organisé par la Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP), cet événement vise à promouvoir une coopération halieutique durable en Afrique, en mettant l'accent sur l'économie bleue. Il réunit plus de 70 exposants, 30 panélistes et 3 000 visiteurs, offrant une plateforme pour échanger sur les meilleures pratiques et innovations dans le secteur. Afin d'assurer un avenir durable à la pêche maritime, le Maroc doit renforcer la collaboration entre les différents acteurs : gouvernement, chercheurs, pêcheurs et organisations internationales. L'objectif étant de développer des politiques inclusives qui concilient durabilité écologique, équité sociale et rentabilité économique. En adoptant une gestion res-

ponsable dès aujourd'hui, le Royaume peut garantir que ses ressources marines continueront de prospérer pour les générations futures.

Également ouvert sur sa profondeur continentale, le Royaume ambitionne à travers l'actuelle édition du Seafood d'inaugurer un espace de réflexion sur le rôle de l'Afrique dans la gestion mondiale des ressources marines. En tant que pays africain leader dans le domaine halieutique, le Maroc aspire en effet à jouer un rôle central en encourageant la coopération régionale et en partageant ses bonnes pratiques. Car comme l'a souligné Sa Majesté le Roi Mohammed VI dans son discours à l'occasion du 45ème anniversaire de la Marche verte : « Cette zone (NDLR: Sahara marocain) qui abonde en ressources et en potentialités, sur terre comme en mer, servira ainsi de passerelle et de trait d'union entre le Maroc et sa profondeur africaine ». Avec une vision Royale claire et des actions concertées au niveau socioprofessionnel et gouvernemental, le Maroc montre qu'il est possible de concilier développement économique, équité sociale et protection environnementale. Les défis sont nombreux, mais les opportunités le sont tout autant. D'où l'importance des initiatives comme celle de Dakhla à travers laquelle le Royaume affirme son ambition de devenir un modèle en matière de pêche durable et d'économie bleue.



SCAN ME

FORUM INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE HALIEUTIQUE

ROYAUME DU MAROC
Ministère de l'Énergie, de la Pêche maritime,
du Développement rural et des Eaux et Forêts
Ministère de l'Économie et des Finances
Ministère de l'Industrie et du Commerce



FORUM INTERNATIONAL DE L'INDUSTRIE HALIEUTIQUE AU MAROC

Organisateurs



FENIP

الجامعة الوطنية لصيادي الميناء وprocessors
FEDERACION NACIONAL DE INDUSTRIAS DE LA PESCA
FEDERACION NACIONAL DE INDUSTRIAS DE LA PESCA
FEDERACION NACIONAL DE INDUSTRIAS DE LA PESCA
FEDERACION NACIONAL DE INDUSTRIAS DE LA PESCA

SIPPO

Swiss Impact Protection Program

Partenaires





SCAN ME

- Le secteur de la farine et de l'huile de poisson est souvent critiqué pour sa pression sur les ressources marines. Que répondez-vous à ces accusations, et comment défendez-vous votre rôle dans la durabilité ?

- Ces critiques sont souvent le fruit d'une méconnaissance des réalités de notre secteur. Contrairement aux idées reçues, notre industrie valorise uniquement les poissons non usinables et les coproduits issus des activités de transformation – comme les têtes, arêtes et viscères – qui ne peuvent pas être destinés à la consommation humaine. En d'autres termes, nous transformons ce qui aurait été perdu, en produits à haute valeur ajoutée. Ce modèle place notre secteur au cœur de l'économie circulaire.

Les données parlent d'elles-mêmes. Le Maroc, grâce à un cadre réglementaire solide et à une gestion rigoureuse des ressources halieutiques, a réussi à protéger ses stocks tout en permettant le développement d'une industrie compétitive. Le secteur de la farine et de l'huile de poisson génère 174 000 tonnes de farine et 45 000 tonnes d'huile de poisson par an, pour un chiffre d'affaires à l'export de 2,8 milliards de dirhams en 2022. En cas de transformation de l'Huile de poisson en Oméga 3 sous forme de gellule et de sirop, un complément alimentaire consommé par plus de la moitié des humains, ce qui constitue une niche extrêmement valorisante qui reste méconnue.

Nous avons également renforcé nos engagements environnementaux en modernisant nos infrastructures. Par exemple, plusieurs unités ont investi dans des systèmes de traitement des rejets et des équipements réduisant leur empreinte carbone. En collaboration avec les autorités, nous œuvrons pour une gestion équilibrée qui protège nos ressources tout en soutenant l'économie. A l'instar de toutes les industries exportatrices nous nous sommes engagés de prendre la décarbonation à travers l'utilisation de l'énergie propre.

- Pouvez-vous détailler en quoi votre secteur est un exemple d'économie circulaire et pourquoi cette approche est cruciale pour l'avenir ?

- L'économie circulaire n'est pas une simple tendance pour nous, c'est notre ADN. Chaque maillon de notre chaîne de production est pensé pour maximiser la valorisation des ressources marines tout en réduisant les pertes. Nos unités transforment des coproduits en farine et huile de poisson, qui jouent un rôle clé dans plusieurs industries. La aquaculture mondiale, qui consomme environ 57 % de la farine de poisson produite, en dépend largement pour nourrir ses poissons d'élevage, assurant ainsi leur croissance et leur qualité nutritionnelle. Parallèlement, les farines et huiles de poisson jouent un rôle essentiel dans d'autres secteurs clés. Il s'agit en l'occurrence de l'alimentation animale, puisqu'elles sont utilisées dans les formulations pour l'aviculture et les ruminants, contribuant à améliorer

leur performance et leur santé. Il y a également l'industrie pharmaceutique et nutraceutique. Les huiles riches en Oméga-3, extraites des poissons, sont largement employées pour leurs bienfaits sur la santé humaine, notamment dans la prévention des maladies cardiovasculaires et inflammatoires.

Nous citons également les produits cosmétiques, puisque ces huiles entrent également dans la composition de produits haut de gamme, en raison de leurs propriétés hydratantes et régénérantes pour la peau. Ces applications multiples illustrent le potentiel stratégique des farines et huiles de poisson, non seulement pour l'aquaculture, mais aussi pour des industries à forte valeur ajoutée, offrant ainsi des opportunités considérables pour la transformation locale et l'innovation.

Nous voyons également des opportunités d'élargir cette circularité vers de nouveaux secteurs, comme l'extraction de bioactifs marins pour l'industrie cosmétique ou les biotechnologies. Cela pourrait renforcer encore davantage notre contribution à l'économie bleue.

La circularité est cruciale non seulement pour des raisons économiques, mais aussi pour des enjeux environnementaux. Réduire la pression sur les stocks naturels tout en augmentant la valeur ajoutée est la voie vers un avenir durable. Le Maroc est déjà un modèle dans ce domaine, et nous souhaitons amplifier cette dynamique à travers des initiatives régionales.

- Quels sont les défis actuels du secteur, et quelles stratégies mettez-vous en place pour les surmonter ?

Notre secteur fait face à plusieurs défis, mais chaque défi est aussi une opportunité. Trop souvent, notre industrie est perçue comme gaspillant les ressources. Pour changer cette image, nous devons communiquer de manière plus proactive sur nos pratiques durables et notre rôle essentiel dans la valorisation des coproduits.

Par ailleurs, la qualité et la régularité des matières premières influencent directement la compétitivité de nos produits. Nous travaillons avec les pêcheurs, les usines de transformation, les autorités sanitaires, pour optimiser les chaînes de collecte et garantir des standards élevés. Le dernier point concerne l'accès aux marchés internationaux. Bien que nous exportions principalement vers des l'UE comme la Turquie, la Chine ou l'Union Européenne, nous devons diversifier nos débouchés. Les marchés asiatiques, notamment le Vietnam et l'Indonésie, offrent un potentiel immense.

Pour surmonter ces défis, nous avons adopté une stratégie en trois axes : modernisation des infrastructures, innovation dans les produits à haute valeur ajoutée en valorisant davantage l'Oméga 3 niche essentielle pour améliorer nos performances, et coopération régionale pour renforcer notre positionnement en Afrique.





- Quel rôle joue votre secteur dans le développement de l'aquaculture et quels sont vos objectifs dans ce domaine ?

- La aquaculture, secteur en plein essor à l'échelle mondiale, représente une opportunité stratégique pour l'industrie nationale. Les farines et huiles de poisson produites au Maroc sont des composants essentiels dans l'alimentation des poissons d'élevage, assurant leur croissance rapide et leur qualité nutritionnelle. Cependant, ces produits sont majoritairement exportés, pour être ensuite réimportés sous forme de granulés, privant ainsi l'industrie locale d'une part significative de la chaîne de valeur. Actuellement, presque toutes nos exportations de farines et huiles de poisson sont destinées à la aquaculture mondiale. Au Maroc, cette filière reste encore embryonnaire et non industrialisée, malgré son potentiel important. En tant qu'industrie de soutien, nous jouons un rôle clé dans son développement, en garantissant un approvisionnement durable et compétitif, et en plaident pour une transformation locale accrue, afin de maximiser les retombées économiques pour le pays. Nos objectifs dans ce domaine sont clairs : Renforcer notre capacité de production, avec une attention particulière à la durabilité et à l'efficacité ; accompagner les projets d'aquaculture nationaux, en fabriquant localement les aliments aquacoles pour une meilleure intégration verticale et partager notre expertise avec nos partenaires africains, pour développer une aquaculture durable sur le continent et consolider l'intégration régionale.

- Comment voyez-vous l'avenir de l'industrie marocaine de la farine et de l'huile de poisson dans le contexte de l'économie bleue ?

- L'industrialisation de la farine serait un vecteur qui pourrait un maillon essentiel de valorisation. Je vois un avenir prometteur, mais exigeant. Nous devons continuer à innover et à investir pour rester compétitifs dans un marché mondial en évolution rapide. Nos priorités pour l'avenir concernent d'abord la diversification de nos produits et marchés. En développant des produits à haute valeur ajoutée, comme les compléments alimentaires Oméga-3, et en explorant de nouveaux marchés. Il y a également le renforcement de notre leadership régional, du fait que nous avons un rôle stratégique à jouer pour soutenir le développement des chaînes de valeur africaines, en partageant nos ressources et notre expertise. Mais notre avenir repose aussi sur la préservation des ressources marines et le bien-être des communautés qui en dépendent. L'industrie marocaine de la farine et de l'huile de poisson est bien plus qu'un moteur économique. C'est un pilier de la durabilité et un levier pour l'intégration régionale. Avec une stratégie claire et une ambition partagée, nous pouvons faire du Maroc un modèle dans l'économie bleue mondiale.

Le secteur halieutique et la durabilité en jeu

A l'image d'autres pays halieutiques, et la surexploitation fragilisent la pêche pour garantir sa durabilité

Par Omar ASSIF

Le secteur halieutique au niveau national n'échappe pas au défi des changements climatiques dont les impacts se déchaînent déjà au niveau mondial. Les conséquences du phénomène globalisé sur la santé et productivité des écosystèmes marins sont souvent aussi sérieuses et désastreuses que celles auxquelles font face d'autres secteurs vitaux comme l'eau et l'agriculture. Dans une publication parue en octobre dernier, intitulée « La pêche et l'aquaculture à l'épreuve du changement climatique : défis et perspectives », la Plateforme Océan & Climat (POC) reprend l'alerte du GIEC qui souligne que « le réchauffement, l'acidification de l'océan et la poursuite des politiques actuelles de gestion des pêches placent 60% des pêches mondiales face à un très haut risque ». La plateforme, qui détient le statut d'observateur au sein des conventions onusiennes sur le climat (CCNUCC) et la biodiversité (CDB), pointe de ce fait l'urgence d'amorcer une « transition des pratiques de pêches et d'aquaculture vers un modèle vertueux ».

DOUBLE MENACE

Le constat est d'autant plus préoccupant que la menace qui pèse sur le secteur halieutique est double puisqu'aux effets du changement climatique, s'ajoute la dégradation directement liée à la surexploitation et aux activités humaines non-durables. « L'utilisation d'engins de pêche peu sélectifs et destructeurs pour les fonds marins, la dégradation des écosystèmes côtiers, l'introduction de polluants, de pathogènes et d'espèces invasives via l'aquaculture restent encore trop souvent liées aux pratiques actuelles de ces secteurs », alertent les auteurs du rapport. Les conséquences ne concernent pas seulement les espèces de poissons, mais également leurs habitats, et via les réseaux trophiques l'ensemble du vivant en mer comme sur terre. « Depuis les dernières décennies, l'abondance globale des espèces a ainsi largement diminué. En parallèle, la distribution des populations de poissons change radicalement et leur taille diminue, tandis que la biodiversité s'érode », poursuit la même source.

SITUATION PARADOXALE

Les auteurs du rapport expliquent ainsi que la pêche, tant au niveau local qu'international, se retrouve dans une situation paradoxale : « Face à la diminution des ressources côtières,



elle intensifie ses efforts techniques et étend ses activités vers la haute mer et les grandes profondeurs, cherchant à capturer des stocks qui ne cessent de s'amenuiser ». D'autre part, si l'aquaculture connaît une forte croissance au niveau mondial depuis les années 1990, « elle n'est pas épargnée par les chocs climatiques fréquents ». En définitive, ce sont également les sociétés humaines, leurs économies et leurs modes de vie qui sont bouleversés par cette double menace. « La pêche et l'aquaculture ont déjà connu d'importants chocs économiques liés à des événements climatiques extrêmes.

D'après le GIEC, les pertes de revenus de la pêche pourraient

nt climatique

Le Marocain face aux défis et de la résilience

tiques, le réchauffement climatique
pêche marocaine, posant des défis majeurs
vulnérabilité et sa résilience.



La mobilisation des pays à l'échelle internationale contre les impacts des changements climatiques sera déterminante pour préserver l'intégrité des écosystèmes marins et les stocks halieutiques.

Mustapha Aksissou

atteindre 15 milliards de dollars d'ici 2050 par rapport à 2000, si les émissions de gaz à effet de serre continuent de croître », souligne la publication.

LE MAROC EN PREMIÈRE LIGNE

Dans une étude comparative globale (Allison et al., 2009) le Maroc est classé au 11ème rang des pays (133 concernés par l'étude) les plus vulnérables aux changements climatiques dans le secteur de la pêche. Cette vulnérabilité au changement climatique du secteur de la pêche marocain « dépend à la fois de l'exposition au risque, de la sensibilité et de la capacité d'adaptation ». Au-delà de tout alarmisme et au vu de l'importance du secteur halieutique national, le Royaume se retrouve actuellement face à un virage serré à négocier pour garantir la résilience et la productivité de ses écosystèmes marins. Avec l'ambition de développer une économie bleue prometteuse et durable, les efforts à conjuguer et à multiplier durant les prochaines années seront aussi vitaux que déterminants. Si les engagements nationaux et les stratégies sectorielles concernées s'orientent déjà vers l'objectif de valorisation durable des ressources halieutiques, la « vitesse de croisière » n'a toujours pas été atteinte pour arriver, à temps, à bon port.

11ème
parmi 133 pays
concernés, le Maroc fait
partie des territoires les plus
vulnérables aux changements
climatiques dans le secteur
de la pêche.





Questions à Mustapha Aksissou

L'augmentation des températures et la baisse des précipitations ont un impact négatif sur les ressources halieutiques »



Professeur de biologie marine à l'université Abdelmalek Essaâdi de Tétouan,

-Certaines ressources halieutiques sont de nos jours très menacées. La sardine marocaine, est-elle également concernée ?

-Malheureusement, les scientifiques estiment que l'ensemble des ressources halieutiques sont actuellement en crise. Cela revient à plusieurs facteurs notamment la surexploitation dont ces ressources ont fait l'objet depuis plusieurs décennies. En Méditerranée par exemple, la diminution des stocks de sardine est flagrante, la preuve en est que beaucoup de bateaux de pêche se tournent désormais vers l'Atlantique. Le deuxième facteur est la pollution, notamment par les microplastiques. Nous avons il y a quelques mois publié un article scientifique dans ce sens, qui capitalise sur un travail fait par le laboratoire de notre université.

-Qu'en est-il des impacts des changements climatiques ?

-C'est en effet une autre menace d'ordre global. Pour rester sur l'exemple de la sardine, qui fait partie des petits pélagiques qui vivent en surface, l'impact des changements climatiques s'illustre notamment à travers l'augmentation des températures, mais aussi la baisse des précipitations qui prive la mer des décharges de matières organiques à partir des ruissellements issus du continent, ce qui impacte négativement les ressources halieutiques comme la sardine. À cela, il faut également ajouter la propagation de certaines espèces invasives qui peuvent entrer en compétition sur les espaces de présence et ressources alimentaires de la sardine...

-Quelles sont selon vous les solutions qui peuvent limiter la diminution des stocks halieutiques ?

-Pour tenter de renverser les tendances de diminution des stocks halieutiques au Maroc, il faut revenir aux causes principales qui entraînent ce phénomène. La surexploitation doit être évitée, notamment à travers le respect des périodes de repos biologique qui peut augmenter les chances d'une bonne régénération des stocks. Il est impératif de lutter contre les causes de la propagation des espèces invasives. Aussi, des solutions efficaces à la pollution devraient être mises en œuvre afin de favoriser le repeuplement des milieux naturels. Enfin, la mobilisation des pays à l'échelle internationale contre les impacts des changements climatiques sera déterminante pour préserver l'intégrité des écosystèmes marins et les stocks halieutiques.



LODJ
L'OPINION DES JEUNES

LE COMMERCE INTRA-AFRICAIN
CLÉ POUR L'AVENIR DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

●

▢

◀ ▶

🔊



SCAN ME

@lodjmaroc



Menaces

Quand le réchauffement bouleverse les écosystèmes marins et la pêche

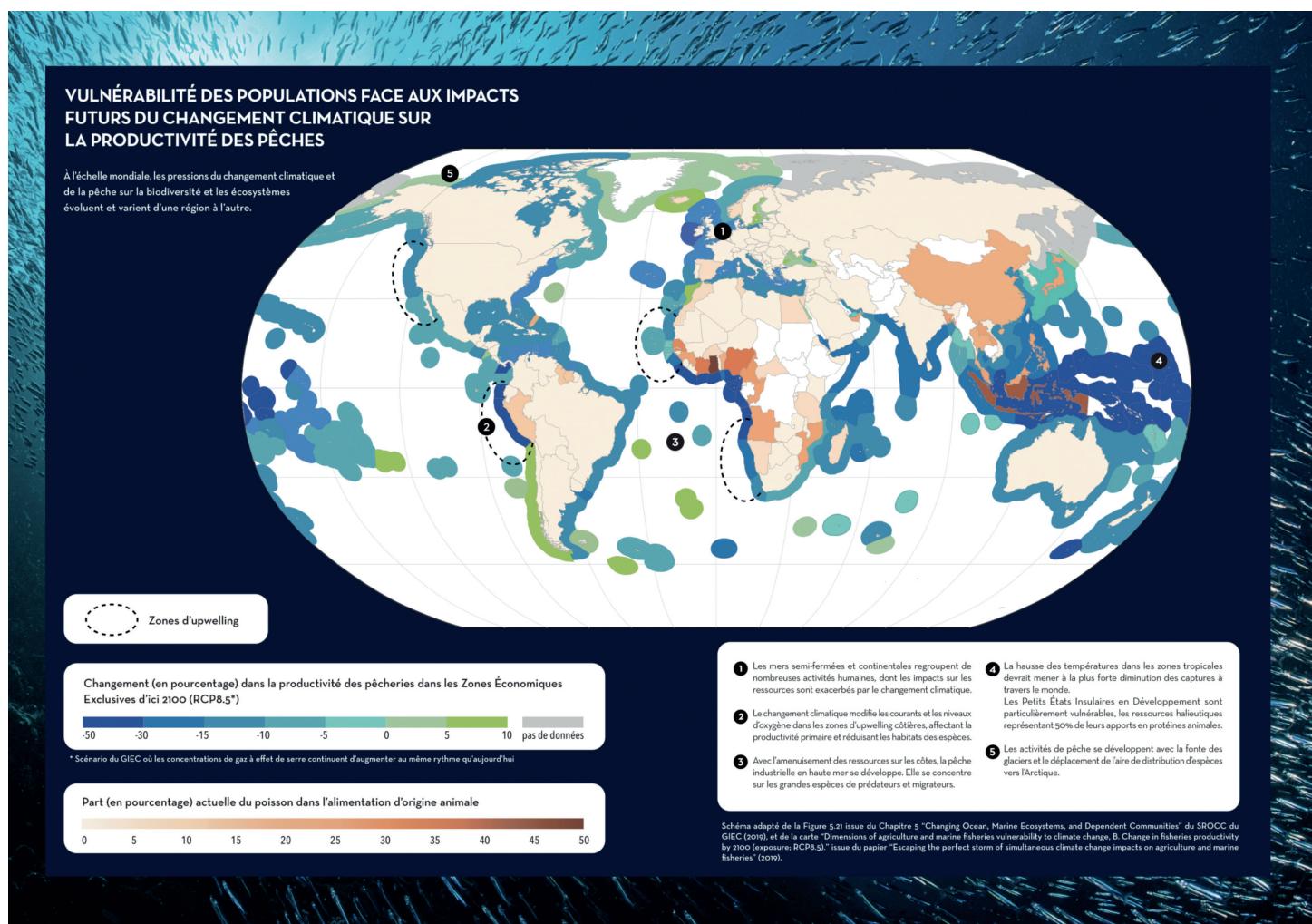
Selon le rapport spécial du GIEC sur l'océan et la cryosphère, les océans, poumon bleu de la planète, ont depuis les années 1970, absorbé plus de 90 % de la chaleur excédentaire générée par les activités humaines. Ce phénomène s'accompagne d'une multiplication par deux de la fréquence des vagues de chaleur marines, affectant durement la faune et la flore marines. À ces transformations thermiques s'ajoute une acidification croissante des eaux, conséquence de l'absorption de 20 à 30 % du CO₂ anthropique, qui perturbe les écosystèmes côtiers et fragilise des habitats clés tels que les récifs coralliens. Ces bouleversements chimiques et physiques entraînent une redistribution sans précédent des espèces marines. Les poissons, soumis à la fois au réchauffement et à la désoxygénation progressive des océans, migrent vers des zones plus profondes ou des latitudes supérieures. Cette redistribution remet en cause les équilibres des réseaux trophiques et affecte directement la viabilité des pêcheries dans de nombreuses régions du globe. Les zones de remontée d'eau, comme les systèmes des courants de Canaries et de Benguela, particulièrement importants pour les pêcheries marocaines, subissent déjà des modifications significatives liées à l'acidification et à la baisse de l'oxygène. Ces changements, couplés à une intensification des phénomènes extrêmes tels que les cyclones et l'élévation du niveau de la mer, accentuent la pression sur les écosystèmes marins et les communautés humaines qui en dépendent.

Baisse des captures

Les projections du GIEC prévoient une baisse de 20 à 24 % du potentiel maximal de capture des pêcheries d'ici 2100, dans les scénarios d'émissions élevées. Ce recul, lié au réchauffement des océans et à leur acidification, affectera particulièrement les zones tropicales, où les pertes pourraient dépasser ces moyennes. Ces régions, déjà fragiles, risquent de subir des bouleversements majeurs des écosystèmes marins, compromettant la sécurité alimentaire et économique des populations dépendantes de la pêche.

Océans et COP29

Lors de la COP29 à Bakou, un accord clé a été conclu pour tripler les financements climatiques en faveur des pays en développement, atteignant 300 milliards de dollars par an d'ici 2035. Ce soutien inclut la protection des écosystèmes marins et côtiers, vitaux pour la résilience des communautés de pêcheurs. Par ailleurs, la COP29 a renforcé le Traité sur la haute mer de l'ONU, adopté en 2023, visant à créer des aires marines protégées et à réguler l'exploitation des ressources marines pour préserver la biodiversité.





SCAN ME

Entretien avec Hamdi Ould Errachid

« La contribution des régions du Sud à la sécurité alimentaire mondiale est significative »

Président de l'Association Nationale des Industries de la Congélation des Produits de la Mer, Hamdi Ould Errachid, nous livre son analyse de la stratégie nationale en matière de congélation, tout en mettant en exergue le rôle pilier des régions du Sud dans cette feuille de route.

- Le secteur de la congélation est souvent présenté comme un pilier stratégique de l'économie bleue marocaine. Quelle est son importance réelle et comment contribue-t-il à l'économie nationale ?

Le secteur de la congélation est bien plus qu'un simple maillon de l'industrie halieutique. Il est le reflet de notre capacité à transformer nos ressources marines en richesse économique et sociale. Pour vous donner une idée de son impact, 55 % des exportations de produits de la mer proviennent de l'industrie de la congélation, générant près de 14 milliards de dirhams en 2023. Cela fait de nous un acteur incontournable de l'économie nationale et un contributeur majeur à l'essor des exportations marocaines. Mais notre rôle ne s'arrête pas là. Sur le plan social, le secteur emploie directement plus de 18 000 personnes, soit 36 % de l'ensemble des emplois industriels dans la filière halieutique notamment dans les régions du Sud du Royaume jouant un rôle crucial dans le développement local. Enfin, notre contribution à la sécurité alimentaire mondiale est significative. En valorisant des espèces comme les pélagiques et les céphalopodes, qui représentent une part importante de nos exportations, nous répondons à une demande croissante pour des produits de mer abordables et nutritifs sur les marchés internationaux.

- L'irrégularité de l'approvisionnement et la pression sur les ressources sont des défis majeurs pour le secteur. Comment y répondez-vous ?

Il est vrai que la gestion des ressources marines est un défi central, notamment face à des

variables environnementales de plus en plus imprévisibles. Nos approvisionnements sont dépendants des stocks, eux-mêmes influencés par le changement climatique, la pollution, et même les cycles biologiques des espèces. Ces aléas affectent directement notre production. Nous sommes conscients des défis majeurs auxquels l'industrie fait face, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en matière première, soumis à des fluctuations naturelles et à des aléas souvent imprévisibles. La complexité des prévisions scientifiques sur l'abondance des stocks ajoute une dimension d'incertitude qui peut affecter la planification à moyen et long terme. Pour permettre à l'industrie de se développer durablement, il est essentiel de garantir une certaine prévisibilité en matière de quotas et d'accès aux ressources. Cela nécessite une collaboration renforcée entre les autorités de gestion, les instituts de recherche scientifique et les industriels, afin de concilier exploitation raisonnée et viabilité économique. Bien que des efforts soient engagés pour moderniser les infrastructures de débarquement et de stockage, ainsi que pour adopter des solutions numériques de traçabilité, ces initiatives ne pourront pleinement porter leurs fruits sans une meilleure anticipation des stocks et des conditions d'approvisionnement.

- La transformation en produits à haute valeur ajoutée est souvent présentée comme l'avenir du secteur. Où en est l'industrie marocaine de la congélation sur ce point ?

C'est l'un des défis stratégiques les plus importants pour notre secteur. Aujourd'hui, nous ne voulons plus nous limiter à exporter des



Nous sommes conscients des défis majeurs auxquels l'industrie fait face, notamment en ce qui concerne l'approvisionnement en matière première, soumis à des fluctuations naturelles et à des aléas souvent imprévisibles.

Hamdi Ould Errachid

matières premières brutes. Notre ambition est claire : créer de la valeur ajoutée localement et renforcer notre compétitivité sur les marchés premium. Nous avons commencé à diversifier notre offre et nous voyons de plus de produits surgelés prêt à manger et des produits IQF, cependant, la transition vers des produits à forte valeur ajoutée nécessite des investissements substantiels dans les technologies de transformation et de congélation.

Nous devons garantir une qualité irréprochable pour répondre aux normes strictes des marchés internationaux.



C'est pourquoi nous mettons également l'accent sur la formation de nos ressources humaines, car une technologie avancée nécessite des compétences avancées. En 2023, plusieurs unités industrielles ont intégré des équipements de surgélation rapide (IQF), qui permettent de congeler individuellement chaque pièce de produit. Cela améliore la qualité et facilite l'expor-

tation vers des segments haut de gamme.

- Dans un contexte de compétitivité mondiale, comment le secteur de la congélation peut-il renforcer la position du Maroc sur les marchés internationaux ?

- Pour se démarquer sur les marchés internationaux, il faut non seulement produire, mais

innover. Notre stratégie repose sur trois axes principaux. Premièrement la diversification des marchés. Actuellement, une grande partie de nos exportations est destinée à l'Union Européenne, l'Amérique et l'Asie. Nous explorons de nouveaux débouchés en Afrique subsaharienne et en Amérique latine, où la demande pour des produits congelés augmente rapidement.

Il y a ensuite l'innovation produit. Les attentes des consommateurs évoluent. Il faudra investir dans le développement de produits prêts à l'emploi, comme les portions individuelles ou les produits surgelés. Ces innovations permettent d'atteindre de nouveaux segments de marché et d'augmenter la valeur des exportations. Troisièmement la durabilité. La traçabilité et les certifications environnementales deviennent des critères indispensables. Les consommateurs veulent des produits qui respectent non seulement leur santé, mais aussi l'environnement. C'est pourquoi nous travaillons à renforcer les certifications de durabilité pour nos produits.

- Quels sont vos objectifs à long terme pour le secteur, et comment voyez-vous son avenir dans l'économie bleue marocaine ?

- L'avenir du secteur de la congélation repose sur une vision à la fois ambitieuse et réaliste. Nous aspirons à doubler la part des produits à valeur ajoutée dans nos exportations d'ici 2030, ce qui nécessitera des investissements dans l'innovation, la recherche et le développement. Nous visant aussi à renforcer notre leadership en Afrique, en devenant un hub régional pour la transformation et la distribution des produits de la mer.

Il s'agit également d'accélérer la modernisation de nos infrastructures, en collaboration avec l'État et nos partenaires privés, pour garantir des standards internationaux à chaque étape, de la capture à l'exportation. Finalement notre objectif est de consolider notre engagement environnemental, en veillant à ce que chaque produit exporté porte l'empreinte d'une durabilité exemplaire.

En somme, l'industrie de la congélation des produits de la mer est à un tournant. Nous avons l'opportunité de devenir une vitrine mondiale pour l'économie bleue marocaine, en alliant durabilité, innovation et excellence opérationnelle.

Interview avec
Abdelmalek Faraj

Directeur Général de l'INRH

« Dans l'avenir, il faudra produire plus en pêchant moins et en protégeant plus »

À la tête de l'Institut National de Recherches Halieutiques (INRH) depuis 2009, Abdelmalek Faraj a largement contribué à l'essor de cet institut devenu en l'espace de 15 années une référence reconnue à l'échelle continentale et internationale. Dans cet entretien à bâtons rompus, il nous explique les enjeux et implications des missions et actions de l'INRH, ainsi que leur impact sur le devenir du secteur stratégique de l'industrie halieutique, comme sur l'ensemble de l'écosystème marin national.

- Quelles sont, selon vous, les réalisations les plus significatives de l'INRH au cours des dernières années, et comment ces avancées ont-elles contribué à la préservation des écosystèmes marins et à la durabilité des ressources halieutiques ?

L'INRH a plusieurs réalisations majeures à son actif durant ces dernières années. Notamment à travers le développement de ses capacités de recherche au niveau de tous les maillons de la chaîne de valeur de la filière halieutique pour accompagner le secteur dans la mise en place des plans d'aménagement des pêches et de l'aquaculture, ainsi qu'à travers l'instauration progressive des mécanismes de gestion durable sur des bases scientifiques solides. Grâce à cela, l'INRH est devenu un acteur clef et le référent national en matière de recherche halieutique.

Il faut rappeler que cette évolution est le fruit d'un processus de transformation et de développement de l'Institut mis en œuvre dans le cadre de la stratégie Halieutis. Processus qui a profité de l'appui des pouvoirs publics à travers la mobilisation d'une enveloppe budgétaire de plus de 1.5 milliards de dirhams, ainsi que de l'engagement sans faille de l'ensemble du personnel de l'Institut.

Aujourd'hui, l'INRH couvre un très vaste champs d'action, allant de l'océanographie à la biotechnologie et le génie alimentaire, en passant par les évaluation des stocks, la biologie marine et la génétique, la surveillance de l'état de salubrité environnementale du milieu ma-



rin et la R&D aquacole etc... Ce large champ de compétence est couvert par un réseau de centres de recherche multidisciplinaires spécialisés, fortement équipés et déployés tout au long des côtes marocaines pour assurer une recherche performante et de proximité

Ce réseau supervise de manière permanente et systématique plusieurs programmes de surveillance et de suivi de l'ensemble des composantes halieutiques, des écosystèmes marins, des ressources halieutiques et des systèmes d'exploitation, avec pour objectif d'ac-

compagner les pouvoirs publics et les autres parties prenantes dans les efforts de gestion durable du secteur, et de développement halieutique des produits de la mer.

- Référence continentale en matière de recherche halieutique, l'INRH opère également en dehors des frontières nationales à travers des actions de coopération au profit de pays frères et amis africains.

Que pouvez-vous nous dire sur cette forme de contribution de l'INRH au soft-power marocain à l'échelle continentale ?

- La montée en puissance des capacités de recherche de l'INRH en a fait un leader africain de la recherche halieutique, tant en matière des évaluations des stocks halieutiques que de suivi de la surveillance de la salubrité du milieu marin.

A ce titre, l'INRH a conduit une opération marquante et encore inédite, à savoir des campagnes de prospection en mer pour l'évaluation de l'état des stocks et de la situation écosystémique pour le compte du Libéria et du Bénin en 2023, à bord de son nouveau navire de recherche Al Hassan Al Marrakchi. S'inscrivant dans le cadre de l'initiative royale atlantique et favorisé par la plateforme collaborative de l'initiative de la ceinture bleue lancée par le Maroc, ces actions de coopération de recherche sud-sud devront se développer fortement dans l'avenir au bénéfice des pays africains.

-Comment percevez-vous l'évolution de la recherche halieutique au Maroc en termes d'opportunités, de défis à relever et d'enjeux stratégiques pour les années à venir ?

Les enjeux de la sécurité alimentaires et du développement économique durable sont des questions critiques pour notre pays. Dans ce sens, le secteur économique halieutique pourrait jouer un rôle majeur en tant que moteur pour l'émergence de l'économie bleue. A travers son développement qui passerait par la transformation de l'ensemble de la chaîne de valeur de l'écosystème halieutique en cohérence avec les autres composantes de l'économie bleue, le secteur halieutique serait le propulseur d'un écosystème économique très dynamique à forte contribution de valeur ajoutée et d'emploi au bénéfice du pays. L'intégration de cette approche devrait se situer dans une vision africaine large visant à positionner le Maroc en tant que Hub halieutique régional. Les défis environnementaux et climatiques sont toutefois à prendre en considération très sérieusement et l'INRH y travaille depuis plusieurs années.

-De quelle manière l'INRH intègre-t-il des technologies innovantes, telles que la télédétection et l'intelligence artificielle, pour optimiser ses recherches et renforcer son impact ?

La télédétection est utilisée en routine pour le suivi des paramètres océanographiques. Mais pour ce qui est de l'IA, nous n'en sommes qu'aux balbutiements et il reste beaucoup à faire. Il n'empêche que nous avons élaboré une stratégie que nous comptons mettre en œuvre progressivement, allant de l'intégra-

- La stratégie de développement de notre flotte de recherche se base sur une diversification des types d'unités pour aller au-delà de la surveillance des ressources halieutiques, et aborder l'ensemble de l'écosystème, avec une capacité d'action multidisciplinaire, permettant de combiner les programmes d'évaluation des stocks à la recherche océanographique et le suivi des écosystèmes marins. Il s'agit aussi pour nous de renforcer notre flotte pour pouvoir couvrir l'ensemble des espaces marin, littoraux, côtiers et hauturiers, en permanence et jouer notre rôle de sentinelle scientifique

-Quels dispositifs l'INRH met-il en place pour assurer une surveillance efficace des écosystèmes marins et anticiper les crises environnementales ?

- L'INRH a mis en place un réseau de surveillance sanitaire qui assure en permanence le suivi des zones de production de coquillages classées conformément aux dispositions de l'arrêté du MAPMDREF n° 1950-17 relatif au classement sanitaire des zones maritimes de production conchylicole. Ce réseau indispensable pour la protection de la santé des consommateurs dispose de laboratoires accrédités ISO 17 025 et opère selon des protocoles de suivi conformes aux exigences sanitaires nationales et internationales.

En plus, l'INRH a développé un réseau de surveillance environnementale qui assure l'évaluation en continu de l'état de santé du milieu et des écosystèmes marins à travers un monitoring du milieu et des écosystèmes marins pour mieux comprendre les processus physiques, chimiques et biologiques sur la base desquels sont dressés des indicateurs de l'état de santé du milieu et des écosystèmes marins qui permettent de suivre leur évolution face aux pressions d'origine anthropique de plus en plus intenses

-Selon vous, à quoi ressemblera la pêche au Maroc dans les prochaines décennies, et quelles transformations seront nécessaires pour assurer un avenir durable à cette filière ?

- L'INRH est mobilisé pour que le secteur halieutique se développe durablement et devienne un secteur économique prospère et un moteur de l'économie bleue. Il s'agira de travailler davantage et accompagner le secteur à «produire plus en pêchant moins et en protégeant plus». Dans cette vision, l'aquaculture, l'industrie de valorisation des produits de la mer, la construction navale et les nouvelles technologies sont des filières à très fort potentiel pour notre pays.

La montée en puissance des capacités de recherche de l'INRH en a fait un leader africain de la recherche halieutique

tion intelligente et automatique de la data, à la modélisation et aux systèmes prédictifs. Par ailleurs, nous expérimentons déjà à l'échelle de prototype des modèles de «smart fishing» qui demeurent encore en phase de tests.

-Avec l'inauguration du navire de recherche côtier « IBN SINA II », portant à six le nombre de navires de votre flotte, comment ces équipements renforcent-ils les capacités de l'INRH en matière de prospection scientifique et de surveillance des ressources halieutiques ?

Interview avec Adil Douiri

« Nous évitons au maximum les guerres des prix et les appels d'offres »

6 unités industrielles, 2000 emplois, une stratégie d'exploitation durable des ressources maritimes, le groupe Mutandis fait partie des acteurs majeurs de la production de conserves de sardines au Maroc. Son patron Adil Douiri, nous dévoile sa vision pour un secteur qui fait face à mille et un défis.

- Deuxième acteur marocain dans la conserve de sardines, Mutandis contribue à hauteur de 12% des exportations nationales dans ce segment de produits. Quel est le secret de cette progression aussi rapide que spectaculaire et quels sont vos objectifs et futurs challenges en vue de maintenir et de renforcer cette progression ?

- Le Maroc est le leader mondial de la production de conserves de sardines. Le 2ème pays est la Thaïlande et le 3ème est la Chine. De ce fait, la conserve de sardines marocaines est exportée partout dans le monde. Cette industrie crée beaucoup d'emplois dans notre pays (elle est très manuelle et peu mécanisée) et génère d'importantes recettes en devises. Cependant, les pouvoirs publics doivent s'impliquer fortement pour orienter la ressource disponible (la capture maximale annuelle est d'environ 1 million de

tonnes) vers l'usage le plus générateur d'emplois. Certes, il faut du courage politique et du volontarisme, mais c'est à ce prix que l'on maximise l'emploi. Or, à ce jour, une partie importante de la ressource pêchée est tout simplement congelée puis exportée vers les usines d'autres pays pour y être transformée là-bas. C'est ridicule d'utiliser la sardine marocaine pour créer des emplois en Afrique du Sud, au Pérou ou ailleurs. Donc : un peu de courage s'il vous plaît les pouvoirs publics ! S'agissant de Mutandis, nous avons 6 usines dont 4 de conserves (Safi et Agadir), 1 de préparation et 1 d'hydrolysats (protéines à forte concentration extraites de la sardine), les 2 dernières étant à Dakhla. Ces usines, plus les deux bateaux de pêche, emploient environ 2000 personnes. Notre stratégie vise avant tout à valoriser au maximum une ressource rare et limitée : nous possédons

nos propres marques, nous privilégions les pays à très fort pouvoir d'achat et nous évitons au maximum les guerres des prix et les appels d'offres.

- L'Afrique avec 50% de parts d'exportations constitue le principal débouché de votre production à l'export, comment jugez-vous l'évolution du marché africain des points de vue quantitatif et qualitatif et quelle est la marge de progression de ce marché dans un avenir proche et moyen ?

- Nous avons trois marques principales : Season aux USA, Anny en Afrique et Marine au Maroc qui débute. S'agissant d'Anny, nous avons la chance de posséder la marque la plus forte en Afrique Centrale (Congo, RDC, Rwanda, Burundi, Ouganda...), région où elle est considérée comme un produit très qualitatif,





premium, par rapport à la concurrence. Ce qui nous permet de la vendre plus cher et de justifier l'allocation de poisson pour cette marque et pour cette région. La tendance à l'avenir sera de monter en gamme en introduisant des produits plus sophistiqués sous la marque Anny, pour être certains de valoriser au maximum chaque kilogramme de sardine pêchée. Ce sera lent et progressif, mais c'est le chemin de l'avenir pour les producteurs marocains.

- Dans un contexte international de réchauffement climatique et de reflux des ressources naturelles, Mutandis en sa qualité de partenaire majeur du secteur de la pêche maritime dispose-t-elle d'une politique RSE, notamment en matière de sauvegarde des ressources et de préservation de l'écosystème marin ?

- Nous avons la chance que les pouvoirs publics dans ce domaine, le ministère chargé de la pêche et l'INRH, fassent un



Le Maroc est le leader mondial de la production de conserves de sardines. Le 2ème pays est la Thaïlande et le 3ème est la Chine. De ce fait, la conserve de sardines marocaines est exportée partout dans le monde.

Adil Douiri

excellent travail scientifique de veille, afin d'assurer la stabilité et la pérennité de la ressource. Il ne s'agit pas d'une politique RSE de l'entreprise, il s'agit d'une politique d'Etat. Il est de la responsabilité collective de nous assurer que les quantités pêchées ne nuisent pas à la reproduction de la ressource et permettent au minimum sa stabilisation et idéalement son développement. Les mesures de la biomasse (quantités de poisson sous l'eau) effectuées par l'INRH, l'identification et la surveillance satellitaire de chaque embarcation sont régulières et assez exhaustives, ce qui nous rassure pour l'avenir. Il suffit de regarder une photo satellitaire des navires pêchant le pélagique le long des côtes marocaines, puis de la comparer avec le chaos qui semble régner au large d'autres pays, pour se féliciter du travail des autorités marocaines. Notre pays n'hésite pas à ajuster régulièrement les quantités autorisées, les périodes de pêche ainsi que les zones de pêche autorisées. Et c'est très bien comme ça.



MUTANDIS



SCAN ME



**Avec mon appli
j'ai accès à la
nouvelle génération
des smart services**



SCAN ME

Pêche maritime

Un secteur stratégique en pleine mutation

Avec plus de 3.400 kilomètres de côtes, la pêche maritime occupe une place centrale dans l'économie marocaine. Si le secteur affiche un dynamisme notable, notamment grâce à la stratégie Halieutis, il n'en demeure pas moins confronté à des défis structurels et environnementaux qui en détermineront l'avenir.

Par **SOUFIANE CHAHID**

Tout au long de son histoire, aux côtés de l'agriculture, la pêche a toujours été l'un des secteurs les plus importants du Maroc. Cela s'explique par sa géographie particulière, le Royaume disposant de l'une des façades maritimes les plus étendues du continent, avec plus de 3.400 kilomètres de côtes : 2.934 kilomètres le long de l'océan Atlantique et 512 kilomètres bordant la mer Méditerranée.

Cela offre au pays environ 1,2 million de kilomètres carrés d'espace maritime, constitué de l'une des eaux les plus poissonneuses au monde. Ce n'est donc pas un hasard si le Maroc est le premier producteur de poissons en Afrique ainsi que le premier producteur et exportateur mondial de sardines (*Sardina pilchardus*). Au niveau mondial, il se place au 15ème rang. Le secteur de la pêche et de la transformation du poisson figure parmi les domaines les plus dynamiques de ces dernières années. Sa contribution au Produit Intérieur Brut (PIB) s'est établie à une moyenne de 2,3 % au cours des dix dernières années. En matière d'emploi, la filière de la pêche se distingue en générant plus de 220.000 emplois directs et près de 500.000 emplois indirects, confirmant ainsi son rôle stratégique dans l'économie nationale.



Le secteur de la pêche maritime EN CHIFFRES

Part du PIB
2,3%



220.000
emplois directs

Façade maritime
Plus de 3.400
kilomètres



500.000
emplois indirects

Espace maritime
1,2 million de
kilomètres



Production annuelle
1,4 million de
tonnes



Part des exportations
est de **8%**, d'une valeur
de **2,8** milliards de dollars





UN SECTEUR STRATÉGIQUE

La pêche maritime marocaine génère une production annuelle d'environ 1,4 million de tonnes. Cette performance repose sur trois principaux contributeurs : 92 % de la production proviennent de 2.500 bateaux de pêche côtière et de 17.000 barques artisanales, 6 % sont assurés par une flotte hauturière composée de 465 navires, et 2 % émanant d'autres activités de pêche.

La production nationale issue de la pêche côtière et artisanale se répartit principalement entre deux grandes destinations. Une part importante, soit 60 %, est dédiée à l'approvisionnement des 485 unités industrielles spécialisées dans la transformation des produits de la mer. Le reste, représentant 40 %, est destiné au marché local pour la consommation de produits frais. L'industrie de traitement et de valorisation des produits de la mer occupe une place stratégique dans l'économie nationale. Elle offre une gamme variée de produits, incluant des conserves, des semi-conserves, des produits congelés, du poisson frais ainsi que de la farine et de l'huile de poisson, renforçant ainsi son rôle essentiel dans la chaîne de valeur du secteur. Ce secteur représente 50 % des exportations agroalimentaires du Maroc, contribuant ainsi à hauteur de 7 % à 8 % des exportations totales en valeur. Avec une valeur exportée avoisinant 2,8 milliards de dollars, il se distingue notamment par ses produits à forte valeur ajoutée, tels que les conserves de poisson, qui figurent parmi les principales exportations. Par ailleurs, les destinations clés des produits marocains de la mer comprennent l'Union européenne, le Japon et plusieurs pays africains.

DES ACTEURS COMPLÉMENTAIRES

Le secteur est structuré par plusieurs acteurs clés, tant institutionnels que professionnels. Le Département de la Pêche Maritime, relevant du Ministère de l'Agriculture, de la Pêche Maritime, du Développement Rural et des Eaux



92%
de la production
proviennent de 2.500
bateaux de pêche
côtière et de 17.000
barques artisanales,
6% sont assurés
par une flotte
hauturière et 2%
émanant d'autres
activités de pêche.

la mise en place d'enchères modernes pour garantir la transparence des transactions. Sur le plan professionnel, la Fédération des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP) regroupe plus de 300 entreprises opérant dans six branches d'activité, allant des conserves de poisson aux produits surgelés, en passant par la farine et l'huile de poisson. Cette fédération, présidée par Hassan Sentissi El Idrissi, joue un rôle central dans la structuration et la promotion de l'industrie de transformation des produits de la mer. Elle contribue également au rayonnement international du secteur en participant à des foires et expositions spécialisées.

L'Institut National de Recherche Halieutique (INRH), quant à lui, est chargé de la recherche scientifique et de la préservation des ressources halieutiques. Il effectue des études sur les écosystèmes marins, les cycles biologiques



et Forêts, est dirigé par Zakia Driouich, secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime. Ce département est responsable de l'élaboration et de la mise en œuvre des politiques publiques dans ce domaine, de la gestion durable des ressources halieutiques, de la formation des professionnels du secteur et de la réglementation des activités de pêche. Il joue également un rôle de coordination pour le développement des infrastructures portuaires dédiées à la pêche. À cela s'ajoute l'Office National des Pêches (ONP), qui organise la commercialisation des produits de la mer en assurant leur traçabilité et en modernisant les circuits de distribution. Il est également impliqué dans le développement de la pêche côtière et artisanale, en investissant dans l'équipement des ports de pêche et des villages de pêcheurs, et en promouvant l'accès au marché pour les produits locaux. L'ONP supervise également

En matière d'emploi, la filière de la pêche se distingue en générant plus de 220.000 emplois directs et près de 500.000 emplois indirects

des espèces exploitées et les impacts des activités de pêche. Ces données sont utilisées pour orienter les politiques nationales, notamment dans le cadre de la gestion des quotas de pêche et de la lutte contre la surpêche. Grâce à ses travaux, l'INRH contribue également à l'introduction de techniques innovantes pour maximiser la durabilité et l'efficacité des pratiques de pêche.

DES DÉFIS IMPORTANTS

Bien que bénéficiant d'un véritable dynamisme, notamment grâce au soutien de l'État à travers la stratégie Halieutis, le secteur de la pêche fait face à des enjeux majeurs qui façonnent son avenir. La concurrence internationale, particulièrement celle des pays asiatiques, complique l'accès des produits marocains aux marchés traditionnels.

Ces concurrents, dotés d'infrastructures industrielles performantes, pratiquent une politique tarifaire agressive, fragilisant ainsi la compétitivité marocaine. Pour relever ce défi, le Royaume mise sur une amélioration constante de la qualité de ses produits et investit dans la modernisation de ses infrastructures, notamment la flotte côtière et la chaîne du froid, afin de consolider ses parts de marché et d'explorer de nouvelles opportunités à l'échelle internationale.

Par ailleurs, le secteur est confronté aux impacts du changement climatique, qui perturbent les écosystèmes marins et influencent les cycles de reproduction des espèces. Pour y faire face, des mesures telles que l'instauration de quotas de pêche, les périodes de repos biologique et le suivi scientifique ont été mises en place. Toutefois, ces actions doivent être renforcées pour faire face à l'ampleur des défis environnementaux. En complément, le développement de l'aquaculture se présente comme une alternative stratégique pour réduire la pression sur les ressources halieutiques naturelles. Ce segment, porté par une demande mondiale croissante, offre un potentiel significatif pour diversifier et dynamiser l'économie du secteur tout en préservant les écosystèmes marins du Royaume.



Interview avec le président de la FENIP,
M. Hassan Sentissi El Idrissi

**« Nous avons un trésor dans nos océans,
et il est de notre devoir de le valoriser
avec intelligence et responsabilité »**

Acteur incontournable du secteur halieutique marocain, la Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP) joue un rôle central dans la structuration et la valorisation d'une industrie stratégique pour l'économie nationale. Entre défis de durabilité, ambitions panafricaines et modernisation des infrastructures, son président, M. Hassan Sentissi El Idrissi, revient sur les priorités et les initiatives phares pour bâtir une filière compétitive et résiliente.



SCAN ME

@lodjmaroc



Par OMAR ASSIF

-Quel rôle joue la FENIP dans le développement de l'industrie halieutique ?

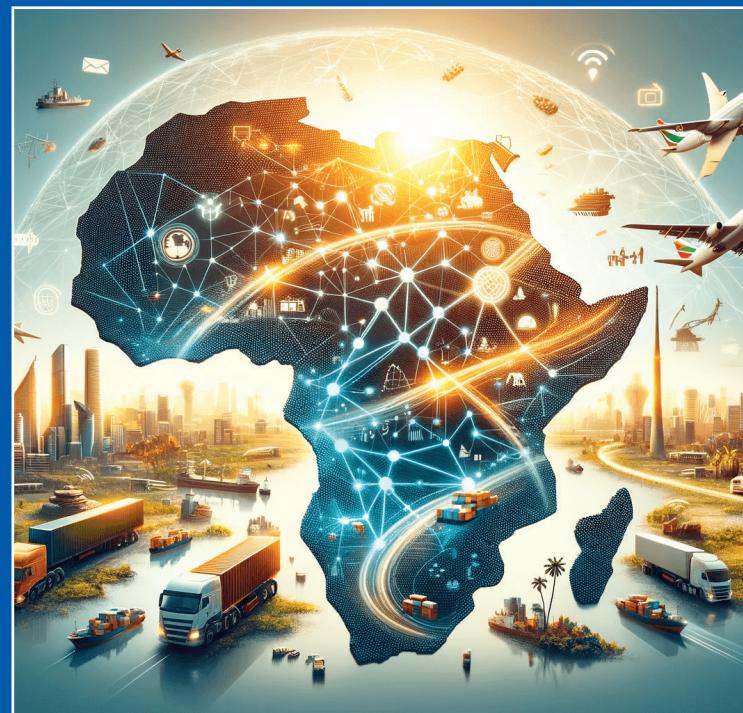
-Depuis sa création en 1996, la FENIP s'est imposée comme une organisation professionnelle créée pour structurer et valoriser un secteur clé de l'économie nationale. L'industrie halieutique marocaine, forte de 3500 km de côtes et d'une biodiversité marine exceptionnelle, génère aujourd'hui 1,42 million de tonnes de production annuelle. Par ailleurs, l'industrie de transformation des produits de la pêche exporte 85% de sa production vers plus de 140 pays à travers le monde, générant ainsi un chiffre d'affaires à l'export de 30 milliards de dirhams. Ces performances illustrent le potentiel économique stratégique de ce secteur, tout en mettant en évidence les défis d'une meilleure valorisation locale. **La FENIP a été créée pour répondre à un besoin fondamental de coordination et de structuration. Notre mission est de transformer les défis en opportunités et de valoriser durablement les ressources halieutiques du Maroc.**

-Quels sont les principaux défis que vous jugez importants à relever, et quelles sont les ambitions de la FENIP au niveau continental ?

-L'industrie est encore trop dépendante de quelques espèces phares comme la sardine et l'anchois, tandis que des produits bruts dominent encore les exportations. À l'inverse, des pays partenaires valorisent nos ressources marines pour produire une trentaine de produits, contre seulement 4 ou 5 produits au Maroc. La FENIP milite pour une approche plus diversifiée et durable, intégrant la recherche, l'innovation et la coopération régionale. L'ambition de la FENIP dépasse les frontières nationales. Conformément aux Hautes Orientations de Sa Majesté le Roi Mohammed VI que Dieu l'Assiste, elle s'engage dans une vision panafricaine, visant à renforcer les partenariats Sud-Sud et à développer une chaîne de valeur intégrée sur le continent.



La ZLECA : Un levier pour une économie bleue africaine intégrée



La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA) représente une opportunité stratégique pour le développement de l'économie bleue en Afrique. En éliminant les barrières tarifaires et non tarifaires, cet accord ouvre la voie à une intégration régionale renforcée et à une fluidité accrue des échanges commerciaux entre les pays africains. Pour la FENIP, la ZLECA est une plateforme idéale pour promouvoir les produits de la mer transformés au Maroc et consolider la coopération Sud-Sud. En tant que leader régional dans la valorisation des produits halieutiques, le Maroc peut jouer un rôle moteur en partageant son expertise et en facilitant le développement de chaînes de valeur intégrées. Cependant, pour tirer pleinement parti des opportunités offertes par la ZLECA, plusieurs défis doivent être relevés, notamment la standardisation et harmonisation des normes sanitaires et phytosanitaires entre les pays africains pour garantir la compétitivité et la sécurité des produits échangés. L'amélioration des systèmes de transport et de stockage est également cruciale pour réduire les coûts et les délais d'acheminement des produits halieutiques. L'accès équitable aux marchés est aussi un enjeu majeur et, à cet égard, la FENIP plaide pour des mécanismes qui assurent un accès équitable aux marchés africains pour les acteurs de toutes tailles : des petites entreprises aux grands exportateurs. « La ZLECA est bien plus qu'un accord commercial. Elle est une chance de bâtir une économie bleue africaine forte et résiliente », souligne M. Hassan Sentissi El Idrissi. « C'est à nous, en tant qu'acteurs engagés, de transformer cette vision en réalité », conclut-il.



SCAN ME

@lodjmaroc





À cet effet, la création d'un centre africain de formation, d'excellence et de R&D à Dakhla est une priorité. Ce centre incarnera la coopération africaine en formant les talents, en promouvant l'innovation et en partageant les meilleures pratiques de gestion des ressources marines.

-L'événement Seafood 4 Africa est un moment clé pour le secteur. Que représente-t-il pour la FENIP et pour le Maroc ?

-Seafood 4 Africa, organisé du 4 au 6 décembre à Dakhla, est bien plus qu'un simple événement professionnel. Il symbolise l'ambition du Maroc de devenir un leader régional et mondial dans l'économie bleue. Inspiré par les Orientations Royales, cet événement est une plateforme stratégique pour renforcer la coopération intra-africaine, en rassemblant les décideurs, les industriels et les experts, et ce à travers la création d'un espace d'échange et de réflexion sur les opportunités offertes par l'économie bleue pour l'Afrique. Il y est également question de promouvoir la durabilité puisque l'événement met l'accent sur la gestion responsable des ressources, en encourageant des initiatives comme l'aquaculture et l'économie circulaire. Seafood 4 Africa est aussi une opportunité pour diversifier les produits et les marchés, à travers des initiatives telles que la création d'une Bourse Halieutique Africaine qui vise à fluidifier les échanges et à valoriser les produits de la mer à l'échelle continentale.

Pour la FENIP, cet événement est également l'occasion de présenter des initiatives concrètes. Par exemple, les efforts pour moderniser les infrastructures, renforcer la chaîne du froid et adopter des technologies numériques qui montrent l'engagement du secteur à répondre aux exigences des marchés internationaux.

Seafood 4 Africa est une étape clé pour montrer ce que nous avons accompli, mais aussi pour construire des alliances stratégiques avec nos partenaires africains. C'est un moment de partage et de dialogue, mais aussi d'action concrète pour transformer le potentiel en réalité.



-Quelles propositions la FENIP formule-t-elle pour relever les défis actuels et accompagner les ambitions nationales et africaines ?

140
pays reçoivent
85 % de la pro-
duction nationale
issue de l'industrie
de transformation
des produits de la
pêche, générant
ainsi un chiffre
d'affaires à l'export
de 30 milliards de
dirhams.

-En tant que fédération professionnelle, la FENIP joue un rôle de conseil et de plaidoyer auprès des autorités publiques et des acteurs privés pour garantir un développement équilibré et durable du secteur halieutique. Parmi les propositions clés formulées pour relever les défis du secteur, on peut évoquer l'enjeu d'investissement dans les infrastructures. Moderniser les ports, les plateformes de débarquements, la chaîne de froid et les systèmes de traçabilité est essentiel pour garantir la qualité et la compétitivité des produits. Il est également primordial de développer une nouvelle génération de chantiers navals, puisque la modernisation de la flotte de pêche est indispensable pour améliorer les conditions de travail des pêcheurs, réduire l'impact environnemental des activités et garantir une meilleure conservation des captures. La FENIP préconise la création de chantiers navals de nouvelle génération, équipés pour construire et entretenir des navires répondant aux normes les plus strictes en matière de durabilité, d'efficacité énergétique et de sécurité. Ces infrastructures joueront un rôle clé dans le repositionnement stratégique de l'industrie halieutique marocaine et permettront de renforcer l'intégration

4 AFRICA DE L'INDUSTRIE L'AQUACULTURE

À DAKHLA
MBRE 2024



tion locale des chaînes de valeur maritimes.

-Pour atteindre ces objectifs la question du financement sera déterminante...

-Effectivement. A cet effet, la FENIP propose et recommande la création d'un crédit maritime dédié pour accompagner la modernisation de la flotte de pêche, l'acquisition d'équipements modernes et durables, et le développement de l'innovation dans l'industrie de transformation et l'aquaculture. Ce financement ciblé renforcera la compétitivité des entreprises tout en soutenant une transition vers des pratiques plus durables et performantes.

De même, nous proposons d'accélérer la diversification des produits à travers le développement des produits à forte valeur ajoutée, les compléments alimentaires d'Oméga-3 en gélules ou en sirop, les encres marines ou encore les plats cuisinés prêts à consommer. Cela permettra d'améliorer la compétitivité sur les marchés internationaux.

-Quid de la durabilité des pratiques, de la collaboration régionale, de la digitalisation et de la promotion des produits ?

-La gestion responsable des ressources marines est cruciale. La FENIP propose de soutenir des initiatives telles que l'aquaculture



La FENIP a été créée pour répondre à un besoin fondamental de coordination et de structuration. Notre mission est de transformer les défis en opportunités et de valoriser durablement les ressources halieutiques du Maroc.

durable, d'introduire des mécanismes de suivi rigoureux pour protéger les écosystèmes, et de renforcer les dispositifs de contrôle et de traçabilité afin d'éradiquer les pratiques informelles qui fragilisent le secteur. Concernant la création de plateformes de collaboration régionale, cela peut se faire à travers des initiatives comme la Bourse Halieutique Africaine : la FENIP milite pour des mécanismes de coopération qui fluidifient les échanges commerciaux et renforcent les synergies entre les pays africains. La question de la digitalisation des chaînes de valeur est également primordiale à travers l'adoption d'outils numériques pour optimiser la traçabilité et la gestion des ressources, ce qui permettra non seulement de satisfaire les exigences des marchés internationaux, mais aussi d'améliorer la gestion durable des stocks. Enfin, la promotion de la «Made in Morocco» ainsi que le «Made in Africa» permettra de renforcer la visibilité des produits marocains et grâce à des campagnes de communication ciblées et une participation accrue aux grands salons internationaux, comme Seafood 4 Africa.

-La mise en œuvre de ces recommandations nécessitera une implication et un engagement d'un large spectre de parties prenantes et de partenaires...

-En effet, ces propositions ne relèvent pas uniquement de la FENIP, mais nécessitent une collaboration étroite avec le ministère de la Pêche Maritime, les partenaires publics et privés, et les institutions internationales. Nous sommes là pour accompagner et catalyser ces initiatives. Inspirée par les Orientations Royales et portée par une vision collective, la FENIP continue de travailler avec humilité et ambition pour faire de l'économie bleue un levier stratégique de développement. Seafood 4 Africa marque un tournant dans cette dynamique, en consolidant les bases d'une coopération régionale renforcée et d'une valorisation optimale des ressources marines. **Nous avons un trésor dans nos océans, et il est de notre devoir de le valoriser avec intelligence et responsabilité.** C'est ensemble, avec nos partenaires africains, que nous pourrons bâtir un avenir prometteur pour notre continent.

**VOTRE PARTENAIRE
POUR DES SOLUTIONS
DE TRANSPORT, DE LOGISTIQUE
ET DE MOBILITÉ DURABLES
ET OPTIMISÉES.**



Ensemble, franchissons les distances avec performance et en toute confiance.



الشركة الوطنية للنقل و الوسائل اللوجistique
SOCIETE NATIONALE DES TRANSPORTS ET DE LA LOGISTIQUE

 www.sntl.ma

Transport terrestre

La SNTL tend à développer les flux commerciaux entre l'Afrique et l'ensemble du Royaume



La Société Nationale des Transports et de la Logistique (SNTL) entend, en respect des Hautes Orientations Royales relatives au littoral, renforcer son rôle d'agrégeateur de transport routier entre les ports et leurs hinterlands.

Lagrégation des transporteurs (y compris dans le Transport International Routier, TIR) entre les ports du Royaume, d'une part, et le reste du territoire national ainsi que les zones subsahariennes enclavées, de l'autre, demeure le levier d'intervention de la SNTL le plus pertinent et engageant, notamment concernant les produits de la pêche en provenance de Dakhla. Selon le Discours de Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, du 6 novembre 2023 à l'occasion du 48ème anniversaire de la Marche Verte : « Notre souhait est que la façade atlantique devienne un haut lieu de communion humaine, un pôle d'intégration économique, un foyer de rayonnement continental et international. [...] En outre, pour assurer une connexion fluide entre les différentes composantes du littoral atlantique, nous nous attachons à mettre à disposition les moyens de transport et les stations logistiques nécessaires ». Dans le cadre de sa stratégie visant à réaffirmer le rôle central du Maroc en tant que plaque tournante logistique, la SNTL s'engage à renforcer la connectivité entre les ports marocains et les différentes régions du Royaume. Cette initiative repose sur une agrégation digitalisée et optimisée du transport routier de marchandises, une solution innovante permettant non seulement une meilleure maîtrise des flux logistiques, mais aussi une réponse précise aux besoins diversifiés des clients.

Offre d'agrégation incitative des transporteurs

Par ailleurs, Sa Majesté le Roi a souligné la nécessité de « favoriser l'accès des États du Sahel à l'Océan Atlantique », en proposant « le lancement d'une initiative à l'échelle internationale ». Étant « convaincus que cette initiative transformera substantiellement l'économie de ces pays frères et, au-delà, toute la région, le Maroc est disposé à mettre à leur disposition ses infrastructures routières, portuaires et ferroviaires », a-t-il ajouté. En réponse à cet appel, la SNTL prend l'initiative de mobiliser son expertise et ses ressources pour contribuer à la transformation de cette vision en réalité. Elle propose une offre d'agrégation incitative spécialement conçue pour les transporteurs, visant à établir notamment un réseau de transport international routier reliant les zones enclavées du Sahel aux ports stratégiques du Maroc, notamment celui de Dakhla Atlantique. Ce projet ambitieux, soutenu par des infrastructures modernes et des services logistiques de pointe, a pour objectif de transformer les potentialités économiques de la région en leviers de croissance partagée. En facilitant l'accès aux marchés mondiaux et en réduisant les coûts logistiques, cette initiative réaffirme la vocation du Maroc à jouer un rôle d'intégrateur et de facilitateur au service du développement durable et inclusif.

Fort impact national et africain de la SNTL

Parmi les chantiers stratégiques de la SNTL, l'agrégation des transporteurs aussi bien au niveau national qu'international notamment sur le continent Africain, se distingue par son impact incrémental significatif dans la réalisation des Hautes Orientations Royales (H.O.R.), en raison de sa contribution à l'amélioration de l'accès à la façade maritime : littoral atlantique. Ce modèle d'agrégation des acteurs de transport reliant les zones enclavées, d'une part, aux ports marocains et aux autres régions du Royaume d'autre part répond avec efficacité à l'absence d'acteurs fédérateurs du secteur tant dans la sphère publique que privée, tout en renforçant l'expertise et en favorisant les synergies avec les métiers de demain. A cet égard, la SNTL jouit d'une légitimité naturelle dans cette activité.

Pertinence de la SNTL en tant que gestionnaire de MEAD

En matière de gestion des Magasins et Aires de Dédouanement (MEAD), ceux adossés à la plateforme de Zenata facilitent l'accès à des espaces sous douanes, y compris pour des acteurs éloignés des ports. Le positionnement de la SNTL au sein des MEAD répond à une exigence de nivellation par le haut d'acteurs dans ce secteur.

Acteur de référence depuis 1937

Depuis 1937, la SNTL est un acteur de référence dans plusieurs secteurs économiques du Royaume qui offre une palette de prestations de services variée répondant aux normes de qualité et de proximité. En plus du transport routier, qui comprend le transport de marchandises, le développement de solutions globales intégrées et la gestion de certaines gares routières de Voyageurs, la SNTL est également engagée dans les activités de services aux administrations (acquisition, immatriculation, gestion, réforme et ventes des véhicules de l'Etat et gestion des systèmes de vignettes), de logistique (prestations logistiques à forte valeur ajoutée et dans le pilotage des flux avec deux centres logistiques : Tanger et Zenata), et d'assurance (intermédiation en assurance et gestion des différentes branches d'assurance). En ce sens, la SNTL est un acteur majeur de courtage en assurances au Maroc. Il s'agit du premier et unique courtier étatique marocain, du premier assureur du parc de l'Etat, des établissements publics et des collectivités territoriales au Maroc et il existe plusieurs produits exclusifs adaptés à l'écosystème de la SNTL et principalement les administrations publiques. La SNTL Assurances est une filiale de la SNTL, leader sur son marché, jouit d'une relation privilégiée avec l'Etat marocain, les collectivités territoriales et les entreprises et établissements publics et elle peut s'appuyer sur sa maîtrise des besoins de ses clients de longue date.



Pêche artisanale

Des ressources énormes et des contraintes pressantes

Le secteur de la pêche artisanale sur la côte méditerranéenne du Maroc offre de nombreuses opportunités mais est également menacé par plusieurs pressions, notamment la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Par A. CHANNAJE

« Au Maroc, la pêche artisanale est une activité traditionnelle basée sur des pirogues, généralement en bois, équipées d'un moteur hors-bord et d'un équipage réduit de trois personnes en moyenne, pêchant des espèces benthiques et de surface. La pêche est essentiellement pratiquée sur le littoral et dans les estuaires et les lacs », selon le Earth Journalism Network (EJN) d'Internews, une organisation américaine à but non lucratif.

« Le Maroc domine la mer Méditerranée et l'océan Atlantique avec des côtes qui s'étendent sur plus de trois mille cinq cents kilomètres, ouvrant ses boucliers à des dizaines de milliers de pêcheurs. La pêche artisanale dans la mer Méditerranée marocaine occupe une grande place, en raison des avantages qu'elle offre, notamment la grande masse de main-d'œuvre engagée dans cette activité. Sa production se compose essentiellement d'espèces à haute valeur commerciale et se retrouve sur tout le littoral », souligne la même source dans une analyse, publiée au cours de cette année 2024, consacrée au secteur de la pêche artisanale sur la côte méditerranéenne du Maroc.

Et d'ajouter : le littoral méditerranéen est constitué de zones maritimes qui se manifestent à l'ouest à partir des villes de Tanger, Tétouan et Chefchaouen à l'est en passant par Al Hoceima, Nador et Berkane. Cet espace maritime, qui comprend 94 sites, comprenant 5 ports, offre des opportunités d'emploi à environ 7 800 marins travaillant sur 2 600 bateaux, assurant l'équilibre social et économique de la région.

Le document indique aussi que « la mer de la Méditerranée marocaine présente deux particularités naturelles qui concernent une zone d'échange avec l'océan Atlantique à l'ouest, plus précisément au niveau du détroit de Gibraltar et un lac, appelé Marchica au centre de Nador. Le détroit de Gibraltar se situe entre le Maroc et l'Espagne et sépare la Méditerranée de l'océan Atlantique ».

La région connaît un échange de masses d'eau méditerranéennes et atlantiques, formant un couloir pour plusieurs grandes espèces migratrices telles que le thon rouge et l'espadon, écrit l'étude.

Débarquements de pêche dans les ports de la Méditerranée



Les débarquements de la pêche côtière et artisanale au niveau des ports situés sur la Méditerranée ont atteint 12.023 tonnes (T) à fin septembre dernier, en baisse de 13% par rapport à la même période de l'année précédente, selon l'Office national des pêches (ONP). En valeur, ces débarquements sont en hausse de 9% à plus de 561,97 millions de dirhams (MDH) au cours des neuf premiers mois de 2024, par rapport à la même période une année auparavant (513,43 MDH), a précisé l'ONP dans son dernier rapport sur les statistiques de la pêche côtière et artisanale au Maroc. Par espèce, les quantités de poissons pélagiques débarquées dans ces ports, situés sur la côte de Tanger à Saidia, ont reculé de 31% à fin septembre dernier à 4.455 T, pour une valeur estimée à plus de 117,27 MDH (-13%), contre plus de 134,98 MDH/ 6.450 T à fin septembre 2023.

Les débarquements des poissons blancs ont, quant à eux, atteint 1.872 T à fin septembre dernier (-15%), pour une valeur de plus de 78,38 MDH (-3%), contre plus de 81,03 MDH/ 2.197 T en glissement annuel. Concernant les débarquements des céphalopodes, ils ont enregistré une hausse de 21% à 4.620 T pour des recettes de plus de 295,48 MDH (+28%), tandis que pour les crustacés, les débarquements ont augmenté de 6% à 1.017 T, générant des revenus de plus de 70,80 MDH (+12%).

Quant aux débarquements des coquillages, ils ont reculé de 100% à 0 tonne, contre plus de 3,91 MDH/ 368 T une année auparavant, tandis que pour les algues, les débarquements ont augmenté de 8691% à 59 tonnes, contre 1 tonne en glissement annuel. Au niveau national, les débarquements des produits commercialisés de la pêche côtière et artisanale ont atteint 936.354 tonnes à fin septembre 2024, en hausse de 2% par rapport à la même période une année auparavant. En valeur, ces débarquements ont enregistré une hausse de 8% à plus de 8,46 milliards de dirhams.





Au niveau national, cette situation géographique privilégiée offre un large champ d'action au secteur de la pêche artisanale. Le lac de Nador, «Mar-Chica», est situé à l'est de la côte, entre «Ras Alma» et le «Cap des Trois Fourches». Ce lac a une forme ovale, allongée parallèlement à la côte. Il a une superficie d'environ 115 kilomètres. La région de Nador est caractérisée par une activité intense, aussi bien dans le secteur de la pêche semi-industrielle que dans le secteur de la pêche artisanale, fait valoir l'étude, soulignant que la flotte de pêche artisanale compte environ 1000 bateaux qui emploient plus de 3 000 marins.

L'étude révèle également que les pêcheurs n'exercent aucune autre activité économique. Dans de très rares cas, ils se consacrent à l'agriculture ou au commerce, une activité peu lucrative. Quant aux femmes, elles étaient autrefois cantonnées aux tâches domestiques et ne participaient à aucune activité économique. Mais la situation a changé, les femmes devenant des partenaires clés des activités de pêche.

Autre élément évoqué dans ce document : la côte méditerranéenne compte de nombreuses associations et coopératives professionnelles actives dans la pêche artisanale le long du littoral. La coopérative de couture de filets d'aquaculture Blue Whale fait partie des nombreuses coopératives féminines actives.

CONTRAINTE

L'étude révèle, cependant, que les pêcheurs marocains font face à certaines pratiques de pêche indiscriminée où la pêche est effectuée avec des filets interdits à certaines périodes, où la pêche avec ce type de filets est interdite, car elle capture de petits poissons et des larves.

Citant un responsable d'une coopérative de pêche à Nador, elle a également souligné que le secteur de la pêche artisanale n'est pas réglementé et qu'il n'existe pas de couverture médicale complète ni de système de retraite. « Pour subvenir à leurs besoins, certains marins ont recours à la culture d'algues comestibles « grasselaria », a-t-il ajouté.

De même, la région de Nador est connue pour certaines pratiques de pêche néfastes pour l'écosystème marin et les espèces en voie de disparition. Néanmoins, grâce à la sensibilisation orga-



nisée par la société civile et l'Institut national de recherche halieutique, certaines pratiques relativement indiscriminées ont diminué.

Autre contrainte soulevé, manque de respect des lois de pêche (quotas) concernant la quantité de thon pêché sur les côtes de la région, et des petits poissons pélagiques qui sont utilisés comme appâts par les pêcheurs.

De plus, les coûts de production élevés et les augmentations successives des prix du carburant ont créé une disparité notable dans le nombre de bateaux traditionnels opérant dans la région, ce qui a entraîné une réduction de la durée de la pêche qui s'est reflétée dans leur situation économique.

La pêche indiscriminée continue dans la région contribue à la dégradation des stocks de poissons et nuit à l'environnement, ce qui affecte la chaîne du cycle de vie marine sur la côte, ajoute-t-on de même source.



Il faut dynamiser les rôles de la police environnementale et réprimer toutes les violations liées à la gestion de la zone côtière dans la région

Responsable d'une ONG

Grâce à la sensibilisation organisée par la société civile et l'Institut national de recherche halieutique, certaines pratiques relativement indiscriminées ont diminué.



232 fermes aquacoles prévues d'ici 2025

Face aux défis climatiques et alimentaires, le Maroc renforce son secteur aquacole. Avec 232 fermes prévues d'ici 2025, l'aquaculture se positionne comme une solution durable pour répondre aux besoins croissants de la population et renforcer l'emploi local.

L'Agence nationale pour le développement de l'aquaculture (ANDA) a dévoilé son objectif ambitieux : établir 232 fermes aquacoles d'ici 2025. Selon le ministère de l'Agriculture, de la pêche maritime, du développement rural et des eaux et forêts, ces projets visent une production de 115.900 tonnes par an et devraient générer 2.720 emplois directs, en particulier dans les régions côtières.

« Ce secteur en pleine croissance contribue à la sécurité alimentaire, à la création d'emplois et à l'attractivité pour les investissements nationaux et internationaux », a souligné Zakia Driouich, secrétaire d'État chargée de la Pêche maritime, lors d'une récente réunion l'énorme potentiel de l'aquaculture au Maroc.

RECOMMANDATIONS

Pour faire face à ces contraintes et difficultés, le rapport, citant un responsable d'une ONG, suggère une série de mesures : dynamiser les rôles de la police environnementale et réprimer toutes les violations liées à la gestion de la zone côtière dans la région; lutter contre le phénomène de pillage du sable des plages côtières de la région; et enfin soutenir la recherche scientifique liée à la côte et créer des divisions spéciales et des cours universitaires sur les richesses marines et les professions marines.

Il a également appelé à la rationalisation des ressources marines, à l'activation du rôle des forces de garde-côtes pour contrôler les chalutiers contrevéniens qui s'infiltrent, pratiquent la surpêche et pêchent dans des endroits proches des côtes.

Il faut également acquérir des équipements de secours et de sécurité maritimes au profit des bateaux de pêche traditionnels afin de préserver la sécurité des pêcheurs ainsi que de renforcer le contrôle sur l'utilisation de la dynamite dans la pêche et de réprimer toutes les infractions observées.

Il faut aussi envisager de construire un centre de formation professionnelle maritime afin de former de nouvelles générations de marins et de promouvoir les professions maritimes et des cours pour les pêcheurs et les propriétaires de bateaux devraient être organisés par le secteur de garde sur la protection et les écosystèmes marins. En outre, il faut soutenir davantage les petits pêcheurs et les pêcheurs traditionnels, en particulier à la lumière des prix élevés et du carburant, ainsi que davantage de soutien aux pêcheurs pour l'acquisition de filets utilisés pour la capture de poissons pélagiques, car ce type de filets est caractérisé par une résistance et une durabilité qui sont difficiles à pénétrer et à déchirer par le poisson (nicro) - dauphin noir. Enfin, le confort biologique doit être adopté et respecté pour chaque espèce comme solution objective pour rétablir le statu quo des pêcheries, avec des mesures parallèles accompagnant les périodes d'adoption du repos biologique, telles que des subventions aux marins à travers un fonds financier créé à cet effet et financé par des cotisations périodiques des professionnels.

Production halieutique

Secteur à fort impact politique et économique

Le secteur de la pêche artisanale sur la côte méditerranéenne du Maroc offre de nombreuses opportunités maisA Outre sa contribution à la croissance nationale, le secteur halieutique renforce le poids du Maroc sur la scène internationale. En témoignent l'attachement de plusieurs pays européens au partenariat commercial avec le Royaume, malgré l'annulation des accords de pêche et les accords agricoles entre Rabat et l'UE est également menacé par plusieurs pressions, notamment la pêche illicite, non déclarée et non réglementée (INN).

Fort de quelque 3.500 km de côtes et une importante réserve de pélagiques, le secteur de la pêche maritime a toujours été une composante importante des différents plans gouvernementaux, de par son rôle pionnier dans l'économie national. En plus de sa forte contribution à la sécurité alimentaire, la production halieutique contribue à hauteur de 2,3% au PIB, avec un chiffre d'affaires atteignant 28 milliards de dirhams en 2023, sans oublier les 700.000 emplois directs et indirects générés par le secteur. « Ces performances font du Maroc le premier producteur des produits

halieutiques en Afrique et le 15e au niveau mondial», se félicite Hassan Sentissi El Idrissi, Président de la Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche au Maroc (FENIP), donnant l'exemple des conserves de sardines marocaines qui se taillent 43 % du marché mondial. Un état des lieux qui fait grincer des dents comme en témoigne le très verdict controversé de la Cour de Justice de l'Union Européenne (CJUE) annulant les accords de pêche et les accords agricoles entre le Maroc et l'Union Européenne (UE) en réponse aux plaintes du front Polisario.





Un arrêt qui porte atteinte surtout aux pays européens où les dépenses des ménages en produits de la pêche et de l'aquaculture est en constante hausse. Pour le Royaume, le partenariat en soi, scellé en 1988, puis renouvelé et approfondi au fil des années, était plus à vocation diplomatique, permettant de consolider ses rapports avec son premier partenaire commercial en contrepartie d'un appui politique non assumé. Mais si Rabat ne profitait que peu desdits accords sur le plan économique, en recevant pas plus de 50 millions d'euros annuellement en plus de l'assistance technique pour le secteur halieutique, leurs enjeux politiques restent de taille.

Car oui, le secteur halieutique positionne le Maroc comme un acteur actif dans les agendas mondiaux et régionaux et représente une partie prenante des initiatives régionales autour de l'économie bleue avec la Méditerranée, l'Union Européenne et le continent africain. « Les ressources maritimes du Royaume lui accordent un poids politique indéniable sur la scène internationale. Les critiques prononcées par les pays européens tels que la France, la Belgique ou encore l'Espagne à l'égard de la Cour européenne en sont une preuve tangible », commente Abdellah Elamri, « security expert » et analyste de risques géopolitiques, précisant que ces grandes puissances continuent de soutenir Rabat au sein des ins-

tances internationales pour préserver des liens amicaux avec le Maroc, qui sont très avantageuses sur le plan économique. Il est vrai que les vingt-sept ont plusieurs autres fournisseurs de produits maritimes, comme la Chine ou encore l'Équateur, sauf que les produits les plus diversifiés proviennent des côtes marocaines. La sardine et la farine de poisson représentant la plus grande partie du volume, mais la valeur des importations depuis le Maroc émane également du poulpe et du calmar. Côté coût de revient, l'exemple de la farine de poisson est saillant. En 2022, l'UE a importé 247.234 tonnes de farine de poisson, soit une valeur de 403 millions d'euros. Le prix moyen de ces importations s'est élevé à 1.603 EUR/tonne. Or, le prix le plus haut a été enregistré en Norvège (2.167 EUR/tonne) et celui le plus bas a été atteint au Maroc (1.469 EUR/tonne).





Le manque à gagner relève donc de l'évidence et l'impact sur le consommateur européen est d'envergure. Malgré les bonnes performances, des réglages s'imposent ! Si au niveau du commerce international, les chiffres du secteur de la pêche sont louables, son empreinte socio-économique demeure, néanmoins, modeste au regard du potentiel halieutique marocain et aux opportunités qui s'offrent en termes de demande croissante en produits de la mer.

C'est ainsi que le patron de la FENIP souligne l'impératif de repenser le modèle économique national pour ouvrir de nouveaux horizons au secteur. « Il faut tout d'abord une réforme de la commercialisation du poisson industriel dans le cadre d'un modèle purement marocain, innovant et performant, adapté aux spécificités de notre tissu industriel actuel », prône Hassan Sentissi, qui appelle à la la sup-

pression définitive des intermédiaires parasites.

Cette réforme devra concerner la maîtrise de toute la chaîne des flux financiers de toutes les chaînes de distribution de poisson en veillant strictement au respect de la chaîne de froid. Il s'attaque également aux difficultés de financement rencontrées par les opérateurs du secteur, qui interpellent à la mise en place de crédits maritimes adaptés. Ce dispositif financier servirait à encourager les investissements dans les technologies innovantes et durables, facilitant par la même occasion l'accès au capital de façon à rendre l'industrie nationale plus résiliente et compétitive. De telles mesures pourraient constituer de réels relais de croissance, de création d'emplois pour les jeunes et de réduction de la pauvreté et des inégalités territoriales.



PANEL 1 : AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE POUR UN AVENIR DURABLE EN AFRIQUE



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

SÉANCE D'OUVERTURE

PANEL 1 :
AMÉLIORER LA GOUVERNANCE DES PÊCHES ET DE L'AQUACULTURE POUR UN AVENIR DURABLE EN AFRIQUE.
MODERATEUR : Dr. AMADOU TALL - President du comité scientifique

Discussion sur les meilleures pratiques pour une gestion durable des ressources halieutiques en Afrique.
Mise en place de politiques de pêche responsables et de stratégies régionales de gouvernance des ressources marines.

• Mme. Pascaleine MBANGU KIKUMBA - Secrétaire Général du Ministère de Pêche et Élevage RDC
• Dr. Abdelmalek FARAJ - Directeur Général de l'INRH et Président des Réseaux de Centre de Recherche Africains
• M. Rachid REGRAGUI - Consultant auprès de la COMHAFATM.
• Mohamed FOUD - Senior Veterinary in charge of Governance RAHC/ECOWAS
• Dr Hamady DIOP - Senior Expert de l'Union Africaine sur les systèmes alimentaires
• M. Ndiaga GUEYE - Senior Fisheries and Aquaculture FAO Sub Regional Office
• Mme Alda Prudence MALEMBA - Directeur Général Adjoint des Pêches et de l'aquaculture - Gabon
• Questions & Débat

—

◀ ▶ ⏸ ⏹



SCAN ME



Questions à Jamil Ouazzani

« Il faut des assises pour dresser un état des lieux de l'économie bleue au Maroc »

- Comment l'économie bleue peut-elle être un vecteur de développement économique, pour le tourisme par exemple ?

Il y a beaucoup de paramètres qui ont changé dans le marché du tourisme. Les clients cibles aujourd'hui sont de plus en plus sensibles au tourisme durable. Il y a donc d'importants investissements qu'il faudrait faire pour répondre à cette nouvelle demande. Par exemple, le port de Tanger Ville a commencé à proposer ces dernières années des circuits de tourisme durable, qui sont très demandés par les croisiéristes, surtout de luxe. On arrive donc à augmenter le chiffre d'affaires et à accroître les marges de gain, avec peu de choses. C'est donc des circuits simples et faciles à reproduire.

- Comment peut-on davantage tirer profit des ressources halieutiques d'une manière soutenable ?

La Méditerranée est une mer très polluée, ce qui menace gravement les ressources maritimes et aussi les sources de revenus du territoire national. Pour réduire le stress qui pèse sur la mer, il faut agir surtout sur le comportement de l'Homme. Par exemple, dans le cadre des campagnes de sensibilisation qu'on organise, on avait fait des labyrinthes sous-marins pour les enfants, et on demandait aux plongeurs de récupérer les déchets qui se trouvaient dans la mer. On trouvait des pneus, des bicyclettes, du plastique, etc. Pour prendre le cas des déchets plastiques, si en 2050, on continue encore à les utiliser de la même manière, dans les océans, on aurait plus de plastique que de poisson. Ce comportement tue ainsi tout l'écosystème marin. Il faut donc faire montre de vigilance pour pouvoir tirer profit des ressources maritimes de manière responsable. Au niveau du port, il y a des initiatives qui sont prises, notamment la mise en place des unités de valorisation des déchets, on prête attention au nombre de croisières accueillies par le port pour garantir des conditions de vie favorables à la faune marine et on va devenir pavillon bleu, ce qui impose plusieurs règles environnementales à respecter.

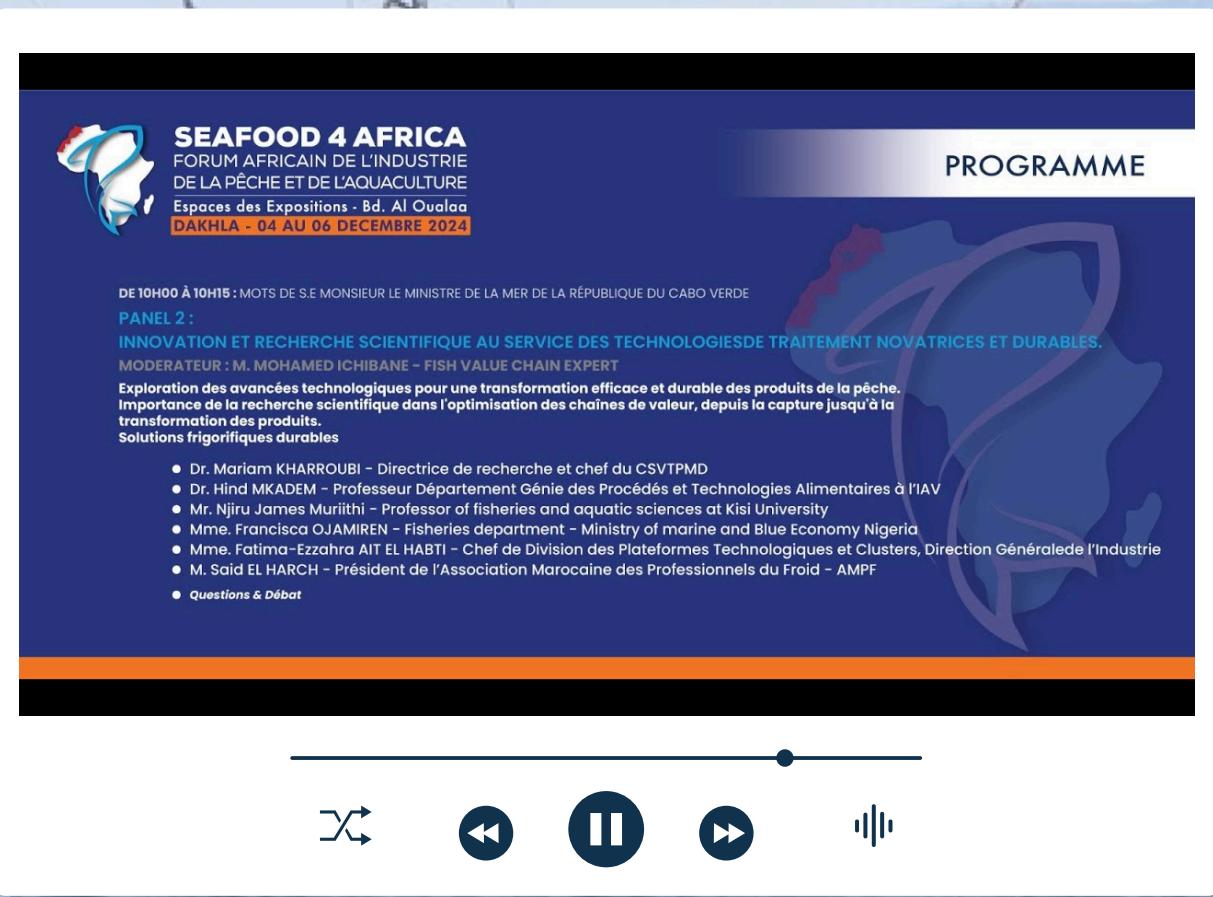
- Quelles sont vos recommandations en vue d'une stratégie nationale pour l'économie bleue ?

Il faut tout d'abord organiser des assises pour dresser un état des lieux et discuter de ce qui doit être fait pour la promotion de l'économie bleue. Il y a donc un effort de communication à faire sur le sujet. Ensuite, il faut une conception claire de l'économie bleue. Il y a plusieurs définitions qu'il faudrait cadrer, car c'est ce qui va permettre d'élaborer des actions de sensibilisation ciblée et efficace, surtout auprès des jeunes et des enfants, qui sont les ambassadeurs de l'action écologique. De plus, il faut que la sensibilisation devienne partie intégrante des programmes scolaires au niveau de tout le territoire. Et finalement, il faut une coordination entre toutes les parties concernées du secteur pour éviter les chevauchements au niveau des décisions et des actions.



Directeur de Marketing et de l'Intelligence Stratégique
au Port de Tanger Ville

PANEL 2 : INNOVATION AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT NOVATRICES ET DURABLES



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

DE 10H00 À 10H15 : MOTS DE S.E MONSIEUR LE MINISTRE DE LA MER DE LA RÉPUBLIQUE DU CABO VERT
PANEL 2 :
INNOVATION ET RECHERCHE SCIENTIFIQUE AU SERVICE DES TECHNOLOGIES DE TRAITEMENT NOVATRICES ET DURABLES.
MODÉRATEUR : M. MOHAMED ICHIBANE – FISH VALUE CHAIN EXPERT

Exploration des avancées technologiques pour une transformation efficace et durable des produits de la pêche.
Importance de la recherche scientifique dans l'optimisation des chaînes de valeur, depuis la capture jusqu'à la transformation des produits.
Solutions frigorifiques durables

- Dr. Mariam KHARROUBI – Directrice de recherche et chef du CSVTPMD
- Dr. Hind MKADEM – Professeur Département Génie des Procédés et Technologies Alimentaires à l'IAV
- Mr. Njiru James Muriithi – Professor of fisheries and aquatic sciences at Kisi University
- Mme. Francisca OJAMIREN – Fisheries department – Ministry of marine and Blue Economy Nigeria
- Mme. Fatima-Ezzahra AIT EL HABTI – Chef de Division des Plateformes Technologiques et Clusters, Direction Générale de l'Industrie
- M. Said EL HARCH – Président de l'Association Marocaine des Professionnels du Froid – AMPF

• Questions & Débat

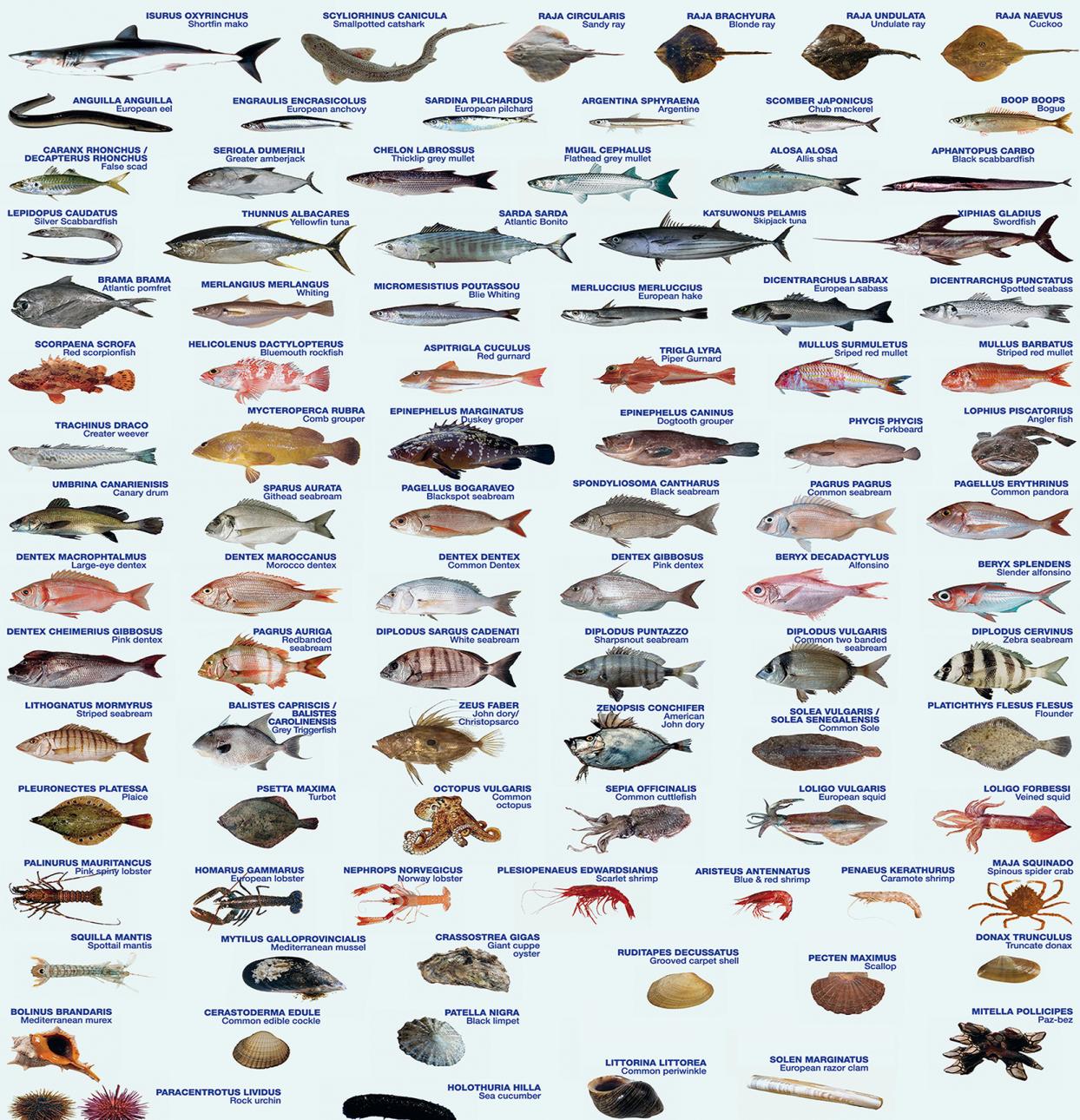
● ● ● ● ●



SCAN ME



الجامعة الوطنية لصناعات تدوير و تثمين السمك
Марокканская федерация переработки
рыбы и морепродуктов



PANEL 3 : INCLUSION ET DURABILITÉ DANS LA CHAÎNE DE VALEUR HALIEUTIQUE PARTENARIATS



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

PANEL 3 :
INCLUSION ET DURABILITÉ DANS LA CHAÎNE DE VALEUR HALIEUTIQUE PARTENARIATS PUBLIC-PRIVÉ
POUR UNE ÉCONOMIE BLEUE DYNAMIQUE EN AFRIQUE

MODERATEUR : M. ABDELWAHED BENABBOU – EXPERT ÉCONOMIE BLEUE

Inclusion des communautés locales, des femmes et des jeunes dans la chaîne de valeur.
Quels sont les conditions pour avoir des modèles économiques durables.
Partenariats public-privé pour renforcer l'économie bleue en Afrique.

- S.E Monsieur le Ministre de la Mer de la République du Cap-Vert
- Mme. Okonkwo BRN – Présidente de l'Association NTOA
- M. Le Président de la Chambre d'Industrie, de commerce et de Services de Dakhla
- Mme. Quit MATILDA RUTH EFUA – Chef de division, Fisheries Ministry – Ghana
- M. Giles Léonid Nestor KPENOU – Président des armateurs au Bénin
- M. SidAhmed ABEID – Président de la FNP section pêche artisanale et côtière – Mauritanie
- M. Sébastião PEREIRA – Conseiller du Ministre des pêches – Guinée Bissau

• Questions & Débat

● ● ● ● ●



SCAN ME

@lodjmaroc



تحت الرعاية السامية لصاحب الجلالة الملك محمد السادس نصره الله
UNDER THE HIGH PATRONAGE OF HIS MAJESTY KING MOHAMMED VI

Kingdom of Morocco



Ministry of Transport and Logistics



World Health Organization

4TH GLOBAL MINISTERIAL CONFERENCE ON

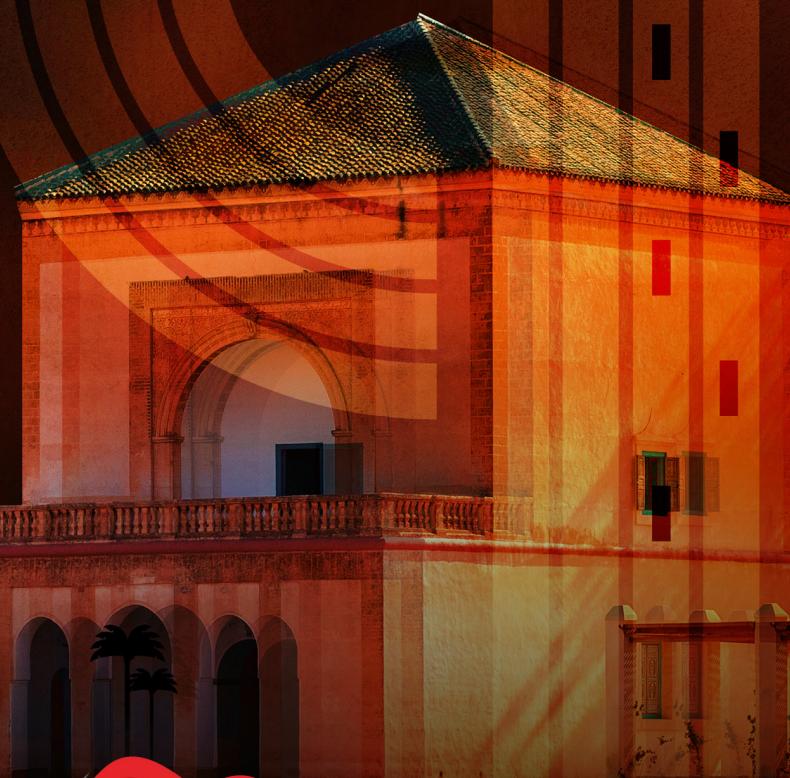
ROAD SAFETY

MARRAKECH-MOROCCO

« Commit to Life »

18-20

FEBRUARY 2025



NARSA The logo for the National Road Safety Agency (NARSA) of Morocco, featuring the agency's name in English and Arabic, and a stylized road graphic.

PANEL 4 : RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE GRACE AU COMMERCE INTRA-AFRICAIN DU POISSON



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

PANEL 4 :
CONTRIBUER AU RENFORCEMENT DE L'INTÉGRATION RÉGIONALE GRACE AU COMMERCE
INTRA-AFRICAIN DU POISSON

MODERATEUR : MME. SALOUA BELKZIZ - PRÉSIDENTE DE LA COMMISSION AFRIQUE (ASMEX)

- Rôle crucial de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine (ZLECA) pour faciliter le commerce intrarégional du poisson.
- Amélioration des infrastructures commerciales, des chaînes de froid et des réseaux de distribution à travers l'Afrique.

- Mme. Fatoumata FOFANA - Secrétaire exécutive CN Zleca - Côte d'Ivoire
- M. KOFFI Mulumba N'Kekenda - Conseiller du ministre du Ministère de Pêche et Élevage RDC
- M. Youssef EL OUATI - Directeur Général du Centre d'information et de conseil sur la commercialisation des produits de la pêche dans les pays arabes - INFOSAMAK
- M. Eric AKAFFIY - Directeur Général - L'organisation intergouvernementale d'Information et de Coopération pour la commercialisation des Produits de la Pêche en Afrique - INFOPECHE
- M. Badir GALLAF - Président de la commission innovation, entrepreneuriat et jeunesse (Chambre Africaine de commerce et de services de Dakhla)
- Questions & Débat

● ● ● ● ●



SCAN ME

Pêche maritime

Quelle pêche pour demain entre durabilité et compétitivité ?

Les innovations technologiques internationales offrent des exemples inspirants pour moderniser la filière halieutique nationale et répondre aux enjeux nationaux et mondiaux de durabilité.



Par **OMAR ASSIF**

Si le monde entier vit sous le joug des impacts climatiques et de la dégradation des milieux naturels, à quoi pourrait ressembler le secteur de la pêche dans quelques années, voire dans quelques décennies ? La réponse à cette question ne peut qu'être speculative, mais les efforts consentis par le Royaume durant ces dernières années indiquent d'ores et déjà le cheminement voulu pour garantir la durabilité des ressources halieutiques et l'intégrité des écosystèmes marins du pays. Initiée en 2009, la première mouture du Plan Halieutis visait déjà à moderniser le secteur de la pêche au Maroc en s'appuyant sur trois piliers : durabilité des ressources, performance et compétitivité. Si les feuilles de route pour les décennies à venir sont encore « dans le pipe », les recommandations du Nouveau Modèle de Développement qui rejoignent ceux exprimés par les experts du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) esquisSENT la vision d'une filière de la pêche aussi durable que résiliente dans le cadre d'une véritable économie bleue prospère et inclusive (voir article ci-contre).

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au-delà des importantes dimensions liées à la gouvernance et à la gestion intégrée des ressources halieutiques, « la pêche de demain » (au Maroc comme ailleurs dans le monde) devra certainement s'appuyer sur les avancées techniques et scientifiques. Une part non-négligeable de ces solutions avancées s'illustre déjà à travers une multitude de projets-pilotes au niveau national et international, avec des résultats très prometteurs. Des outils de surveillance modernisés, utilisant des technologies avancées, pourraient jouer un rôle clé pour

atteindre les objectifs de durabilité et de soutenabilité de l'exploitation des ressources halieutiques. À cet égard, les innovations internationales, comme les caméras intelligentes installées dans les chaluts ou les systèmes de suivi automatisé des captures (développés dans le cadre de projets de recherche comme « SMARTFISH » (voir repère) offrent des solutions qui permettent une pêche plus sélective et une collecte de données précises, essentielles pour garantir la durabilité des stocks.

AQUACULTURE DE DEMAIN

La production et la valorisation des produits de la mer, devront par ailleurs s'appuyer sur l'aquaculture qui s'impose déjà comme solution alternative dont l'apport peut réduire la pression sur les populations halieutiques sauvages. Cependant, l'aquaculture n'est pas sans défis. Des préoccupations subsistent quant à la pollution des eaux, la transmission de maladies aux populations sauvages et l'utilisation de ressources pour l'alimentation des poissons d'élevage. Pour atteindre le plein potentiel de sa filière d'aquaculture, le Royaume est appelé à capitaliser sur le savoir-faire de ses propres chercheurs, mais également, à s'inspirer d'autres approches à même d'optimiser la gestion des enjeux sanitaires et environnementaux propre à cette filière prometteuse. L'exemple peut s'illustrer à travers le programme « Game Changer » (voir repère) qui emploie des dispositifs non-chimiques pour lutter contre les parasites, tout en intégrant l'intelligence artificielle pour surveiller en temps réel la santé des poissons et anticiper les crises sanitaires.

MONTÉE EN GAMME

Garantir l'avenir durable des ressources halieutiques marocaines dépend par ailleurs d'une gestion écosystémique intégrant les meilleures pratiques scientifiques et technologiques. La durabilité à long terme de la pêche et de la valorisation des produits de la mer devra ainsi être impulsée par la création de nouvelles aires marines protégées (voir interview), couplée à des mécanismes de surveillance avancés. La chaîne de valeur de la « pêche de demain », prospère et durable, ne peut cependant pas être envisagée sans une modernisation encore plus pointue des infrastructures et process de valorisation.

Dans son rapport sur l'économie bleu (2021), le CESE estime que la valorisation locale des produits de la mer devrait tripler à travers des investissements dans les ports, les unités de transformation et les technologies de conditionnement. L'utilisation de labels de durabilité sera également à même de renforcer encore plus la visibilité et l'attractivité des produits marocains sur les marchés internationaux. Autant de défi que le Royaume est capable de relever pour préserver ses ressources et ses filières halieutiques.

CESE La mer et l'océan au cœur d'une économie bleue multi-filière



Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) du Maroc a publié en 2021 un rapport détaillant une approche ambitieuse pour intégrer l'économie bleue dans le modèle de développement du pays. Le rapport souligne l'importance capitale de moderniser et de rendre plus durable la pêche traditionnelle, qui emploie des milliers de Marocains et constitue une source majeure de nourriture et de revenus pour les communautés côtières. Il recommande l'adoption de techniques de pêche plus respectueuses des écosystèmes marins et la mise en place de quotas pour prévenir la surpêche, tout en encourageant le développement de l'aquaculture comme alternative viable et durable. En plus de la pêche, le rapport propose de diversifier les activités économiques liées à la mer, incluant le tourisme côtier, les biotechnologies marines, et les énergies renouvelables offshore. L'objectif est de créer des emplois tout en promouvant des pratiques de développement durable. Le document insiste également sur l'importance de renforcer la gouvernance dans le domaine maritime. Il recommande une meilleure coordination des politiques publiques et une planification spatiale marine améliorée pour gérer efficacement les activités liées à la mer et protéger les écosystèmes marins. Le CESE appelle à un partenariat renforcé entre les gouvernements, les industriels, et les communautés locales pour mettre en œuvre cette stratégie. L'approche proposée est holistique, visant à assurer à la fois la croissance économique, l'équité sociale, et la conservation environnementale.



Questions à **Nibani Houcine**

« L'enjeu majeur est de faire de cette économie bleue une filière durable et soutenable »



Enseignant de gestion intégrée des zones côtières à la Faculté des Sciences et Techniques d'Al Hoceima

-Quels sont selon vous les préalables nécessaires au développement d'une économie bleue au Maroc ?

-L'enjeu majeur est de faire de cette économie bleue une filière durable et soutenable. Le point de départ est celui de la connaissance et de la cartographie des écosystèmes marins du Royaume qui sont encore mal connus. Il est indispensable d'investir massivement dans la recherche scientifique marine et dans les nouvelles technologies afin que l'on puisse avoir une idée réelle de la complexité, des vulnérabilités et des atouts de nos écosystèmes marins ainsi que de leurs tendances d'évolution. Établir une cartographie des écosystèmes marins nous permettra aussi de savoir comment et où installer les différentes filières, puis d'en faire le suivi environnemental pour veiller à la durabilité des activités et ainsi éviter des impacts négatifs potentiels.

-Le Maroc, héberge-t-il des aires marines protégées dont le rôle est de sauvegarder des écosystèmes fragiles ?

-Un des anciens « objectifs d'Aichi » incite les pays-signataires (dont faisait partie le Maroc) à créer des aires protégées, marines et terrestres, dans au moins 10% de leurs territoires. Actuellement, les aires marines qui existent au Maroc sont au nombre de trois. Elles sont de petites tailles puisqu'elles constituent des zones de prolongement de parcs nationaux terrestres (Souss Massa, Al Hoceima, Khenifiss). Ces superficies marines protégées ne représentent pas grand-chose si l'on tient compte du vaste territoire marin marocain.

-Est-ce que le Maroc gagnerait à établir plus d'aires marines protégées ?

-Bien évidemment. Mais pour ce faire, il est nécessaire de connaître les zones et écosystèmes marins qui doivent être protégés et cela ne peut avoir lieu sans la recherche et prospection scientifique que j'ai précédemment évoquées. Tant qu'on n'a pas cartographié le milieu marin, on ne pourra pas protéger les écosystèmes vulnérables ou remarquables, car on ne les connaît pas. En attendant, ils resteront exposés à des menaces « invisibles et silencieuses » notamment celles liées aux activités de pêche intensive menées par des partenaires du Royaume.

SMARTFISH, quesaco ?

Le projet européen SMARTFISH vise à transformer la pêche grâce à des technologies innovantes. En intégrant des caméras intelligentes dans les chaluts, les pêcheurs peuvent visualiser leurs prises en temps réel et éviter de capturer des espèces non désirées ou menacées. Le projet inclut aussi des systèmes d'enregistrement automatisé des captures, utilisant l'intelligence artificielle pour collecter des données précises. Ces outils, encore en phase de test, promettent d'optimiser la préservation des écosystèmes marins et d'améliorer la traçabilité des ressources halieutiques.

« Game Changer »

Le projet «Game Changer» est une initiative européenne visant à aider les pisciculteurs, notamment les éleveurs de saumons, à protéger leurs stocks contre les infestations de poux de mer. Ces parasites causent des pertes de production significatives, allant de 15 à 25 %. En utilisant des technologies de Deep Tech, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage automatique, le projet développe des solutions innovantes pour anticiper les menaces et mettre en œuvre des mesures préventives efficaces.



AQUACULTURE AU MAROC: 442 PROJETS D'UNE CAPACITÉ DE PRODUCTION CIBLE DE PLUS DE 300.000 TONNES

MAP INVESTISSEMENTS ESTIMÉS

Environ
5 MMDH

CRÉER PLUS DE
7.000 EMPLOIS DIRECTS



DAKHLA-OUED ED-DAHAB

304 Projets

Production
149.200 Tonnes

Investissement
1,34 MMDH

MARRAKECH-SAFI

25 Projets

Production
60.200 Tonnes

Investissement
501 MDH

SOUSS MASSA

37 Projets

Production
54.000 Tonnes

Investissement
458 MDH

GUELIM-OUED-NOU

16 Projets

Production
10.000 Tonnes

Investissement
410 MDH

TANGER-TÉOUAN-AL HOCEIMA

11 Projets

Production
6.200 Tonnes

Investissement
279 MDH

L'ORIENTAL

27 Projets

Production
27.000 Tonnes

Investissement
354 MDH

CASABLANCA-SETTAT

12 Projets

Production
76.500 Tonnes

Investissement
1,04 MMDH

LAÂYOUNE-SAKIA-AL HAMRA

9 Projets

Production
6.200 Tonnes

Investissement
100 MDH

3

fois plus

de valorisation locale
des produits de la mer
pourrait être atteinte
grâce à des investissements
dans les ports, les
unités de transformation
et les technologies de
conditionnement.

Interview avec Omar Akouri

« Nous aspirons à être un catalyseur de développement durable et intégré en Afrique »

A quelques jours du Forum SEAFOOD FOR AFRICA, nous avons rencontré Omar Akouri, Secrétaire Général de la Confédération Marocaine des Armateurs et Industriels de la Pêche Pélagique (COMAIP), basé à Dakhla, qui nous livre sa lecture des avancées du secteur, ses défis et la vision stratégique de confédération pour la région.

- Comment décrivez-vous l'importance du Forum SEAFOOD FOR AFRICA pour la région de Dakhla-Oued Eddahab ?

- Le forum est une plateforme exceptionnelle qui met en lumière des initiatives économiques stratégiques à l'échelle du continent, particulièrement dans le domaine halieutique. Pour notre région, Dakhla-Oued Eddahab, cet événement représente une opportunité précieuse pour partager notre expérience réussie. Elle repose sur une synergie entre la vision Royale, qui fixe un cadre structurant pour le développement des ressources halieutiques, et l'action d'un secteur privé engagé.

Je tiens aussi à souligner que cet événement est organisé par la FENIP (Fédération Nationale des Industries de Transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche), avec laquelle nous collaborons étroitement. Nous sommes partenaires sur plusieurs fronts pour promouvoir la valorisation des ressources halieutiques, favoriser le développement durable et renforcer l'intégration africaine. C'est également une chance de dialoguer avec d'autres acteurs africains sur des défis communs, comme la durabilité des ressources ou la coopération économique. Cette collaboration avec la FENIP illustre à quel point une vision partagée peut amplifier notre impact et consolider notre position en tant que moteur économique régional.

- Quelle est la contribution de la COMAIP à la dynamique économique et sociale de la région ?

- La COMAIP joue un rôle crucial en alignant ses actions avec la vision Royale. Nos membres s'engagent à débarquer l'intégralité de






SEAFOOD 4 AFRICA

FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE

PALAIS DES CONGRÈS - DAKHLA
04 AU 06 DECEMBRE 2024







+ 100 EXHIBITORS

Organisateur
Partenaire Organisationnel



FENIP
الجمعية الوطنية للمهندسين في مجال الصيد
FEKKI ALJEDD I FEDRA SOUHA A 2012 TA HONCI
FEDRA SOUHA A 2012 TA HONCI



SMART EXPOS
& EVENTS MOROCCO

Partenaires institutionnels



ROYAUME DU MAROC
ADMINISTRATION DES DOUANES ET
IMPOSITS INDIRECTS



INRH
Institut National de Recherches en Hydrobiologie



AMDIE
Agence Marocaine de Développement des Industries



ONSSA
Office National des Sables



ONP
السكنك الوطني للصيد
ONP - ONC - FEDRA



MOROCCO
FOODEX



ASMEX
الجمعية المغربية للمهندسين
ASMEX - INGENIERIE - CORSE
Association Marocaine des Experts



ANP
Agence Nationale pour
le Développement de l'Aquaculture
ANP - INSTITUT
لتنمية تربية
الأسماك والثروة
اللitorale

leurs captures dans la région et à investir dans des infrastructures modernes de transformation. Ces efforts se traduisent par une contribution significative à l'emploi local avec 40 000 emplois directs et indirects, soit 30 % de la population active dans la région de Dakhla-Oued Eddahab. A cela s'ajoute la stimulation d'activités connexes tout au long de la chaîne de valeur. Nous pouvons citer également l'amélioration des exportations nationales grâce à une production de qualité compétitive sur les marchés internationaux. De plus, notre confédération s'inscrit pleinement dans les objectifs du Plan Halieutis, la stratégie nationale de développement du secteur des pêches maritimes, lancée en 2009. Ce plan vise à renforcer la durabilité, la compétitivité et la performance du secteur. Les contributions de la COMAIP au Plan Halieutis incluent le soutien à la durabilité à travers l'adoption de pratiques responsables pour préserver les écosystèmes marins et assurer une exploitation durable des ressources. En effet, en Septembre 2024, la COMAIP a adopté à l'unanimité une charte éthique portant sur la préservation de la ressource, les meilleures pratiques sociales, ainsi que la durabilité des opérations et le respect de l'environnement. Il y a également, l'amélioration de la valorisation via les investissements dans les technologies modernes et infrastructures pour maximiser la valeur ajoutée des produits pélagiques. A cela s'ajoute le développement des infrastructures, notamment suite aux collaborations

avec les institutions pour optimiser les ports et les équipements dédiés à la pêche, notamment les tours de séparation eau-poisson. Et enfin, le renforcement de la compétitivité à travers la promotion des produits marocains sur les marchés internationaux et intégration de normes de qualité élevées, notamment à travers la demande de certification MSC.

- Quelle est votre vision pour l'avenir de la COMAIP et son rôle en Afrique ?

- La COMAIP aspire à être un catalyseur de développement durable et intégré en Afrique. En oeuvrant à l'essor économique et social des provinces du Sud, nous voulons également renforcer les liens de coopération avec nos partenaires africains. Notre objectif est de promouvoir un modèle fondé sur l'innovation, la solidarité, et la durabilité, contribuant ainsi à l'intégration continentale et à la prospérité partagée. Par ailleurs, la nature chevauchante des stocks de petits pélagiques, qui s'étendent le long des côtes nord-ouest africaines, nous oblige à une coordination régionale. La COMAIP est prête à soutenir toute initiative visant à renforcer la conservation et la durabilité de ces ressources stratégiques. Nous encourageons également des partenariats solides entre les États africains pour une gestion concertée et durable.

PLANS RÉGIONAUX D'EFFICACITÉ ÉNERGÉTIQUE ET DE DÉCARBONATION



L'AMEE ACCOMPAGNE LES TERRITOIRES DANS LEUR TRANSITION ÉNERGÉTIQUE



PANEL 5 : ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ET LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

PANEL 5 :
ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ET LE FINANCEMENT DANS LE SECTEUR DE LA TRANSFORMATION
LE LONG DES CHAINES DE VALEUR DU POISSON

MODERATEUR : ANDREW CHRISTIAN MICHAEL BAYO – PROFESSEUR EN ÉCONOMIE DES PÊCHES

- Crédit d'un environnement favorable aux investissements dans l'industrie de la pêche et de l'aquaculture.
- Opportunités et défis liés au financement de l'aquaculture et des projets de transformation à travers des partenariats public-privé.

- M. Diallo AMADOU TELIVEL – Conseiller du Ministre des pêches & Président du CBI – Guinée
- M. Aziz EDDOUBI – Directeur Régional de la Chambre de Commerce d'industrie, de service et d'industrie de Dakha
- M. Joe UZOMOAKA – Expert Senior en Agribusiness auprès de la Banque Africaine de Développement
- M. Mounir EL HOUARI – Directeur Général du Centre Régional d'Investissement
- Mme. Loubna ALQOH – Cheffe de Département Agro-Business AMDIE

• Questions & Débat

● ● ● ● ●



SCAN ME

L'AMEE accompagne les territoires dans leur transition énergétique



Le Maroc s'est engagé dans une transition énergétique ambitieuse, plaçant l'efficacité énergétique au cœur de sa stratégie énergétique nationale pour répondre aux défis environnementaux et énergétiques. Cette approche proactive a valu au Maroc une reconnaissance internationale, avec l'attribution du Prix du Visionnaire en Efficacité Énergétique à Sa Majesté le Roi Mohammed VI en 2017. Ce prix souligne l'importance de la vision stratégique nationale en matière d'économie d'énergie, visant à réaliser des économies substantielles dans des secteurs clés tels que le bâtiment et l'éclairage public, le transport, l'industrie et l'agriculture. En optimisant la consommation d'énergie et en réduisant les émissions de CO₂, le Royaume s'engage à promouvoir des pratiques durables à tous les niveaux de l'économie nationale.

L'Agence Marocaine pour l'Efficacité Énergétique (AMEE) joue un rôle central dans cette démarche en appuyant les initiatives d'efficacité énergétique et en accompagnant activement les collectivités territoriales dans l'atteinte des objectifs nationaux. L'un des chantiers phares de l'AMEE consiste en l'élaboration des plans régionaux d'efficacité énergétique et de décar-

bonation, en partenariat avec les régions du Royaume, pour tenir compte des spécificités locales et impliquer les acteurs locaux. Ces plans visent à établir un état des lieux précis de la consommation énergétique, à évaluer le potentiel d'économie d'énergie et de réduction des émissions de gaz à effet de serre et à définir les mesures et projets d'efficacité énergétique dans le cadre de plans d'actions adaptés à chaque région.

Élaborés selon une approche participative, ces plans d'actions proposent un portefeuille de projets à réaliser à court et moyen terme, contribuant à une transition énergétique rapide et efficace. Un aspect essentiel de ces plans est la priorisation des actions les plus impactantes, assurant une allocation optimale des ressources et une maximisation des résultats en termes d'économie d'énergie et de réduction des émissions de CO₂. Les plans régionaux d'efficacité énergétique et de décarbonation apportent une réponse concrète aux défis énergétiques et climatiques du Maroc. En renforçant la résilience énergétique de chaque région et en promouvant une transition énergétique et climatique ancrée dans les territoires, l'AMEE s'engage à placer l'efficacité énergétique au service de la décarbonation.

PANEL 6 : TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR UNE AQUACULTURE DURABLE UN PILIER DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN AFRIQUE



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

PANEL 6:
TECHNOLOGIES INNOVANTES POUR UNE AQUACULTURE DURABLE : UN PILIER DE L'ÉCONOMIE BLEUE EN AFRIQUE

MODERATEUR : DR. AMADOU TALL

- Présentation des tendances actuelles et futures de l'aquaculture en Afrique.
- Discussion sur la manière de rendre l'aquaculture plus résiliente face aux défis climatiques et économiques.
- Démonstrations de nouvelles technologies pour l'élevage des poissons et des fruits de mer, utilisant des systèmes durables et efficaces.
- Rôle de la recherche et du développement dans l'amélioration des pratiques aquacoles. Le rôle des centres de recherche et des universités, dans le transfert de technologie et le renforcement des capacités.

- Dr. Samba KA - Directeur Général de l'Agence Nationale de l'Aquaculture du Sénégal
- M. Mohamed Ali EDADDI - Président de l'Association Marocaine de l'Aquaculture - Royaume du Maroc
- M. Mamadou BAKAYOKO - Président de l'Association des Acteurs de Pêches et Aquaculture - Côte d'Ivoire
- M. Mohamed Amine MANSOURI - Chef de service des études de l'ANDA - Royaume du Maroc
- Mme Siham BATTACHI - Directrice général du Group SCAITEC - Royaume du Maroc
- M. Zizi A. S. KPADEH - Director of Aquaculture and Inland Fisheries National Fisheries and Aquaculture Authority
- Questions & Débat

● ● ● ● ●



SCAN ME

@lodjmaroc



Pêche maritime

Quelle pêche pour demain entre durabilité et compétitivité ?

Les innovations technologiques internationales offrent des exemples inspirants pour moderniser la filière halieutique nationale et répondre aux enjeux nationaux et mondiaux de durabilité.



Par **OMAR ASSIF**

Si le monde entier vit sous le joug des impacts climatiques et de la dégradation des milieux naturels, à quoi pourrait ressembler le secteur de la pêche dans quelques années, voire dans quelques décennies ? La réponse à cette question ne peut qu'être speculative, mais les efforts consentis par le Royaume durant ces dernières années indiquent d'ores et déjà le cheminement voulu pour garantir la durabilité des ressources halieutiques et l'intégrité des écosystèmes marins du pays. Initiée en 2009, la première mouture du Plan Halieutis visait déjà à moderniser le secteur de la pêche au Maroc en s'appuyant sur trois piliers : durabilité des ressources, performance et compétitivité. Si les feuilles de route pour les décennies à venir sont encore « dans le pipe », les recommandations du Nouveau Modèle de Développement qui rejoignent ceux exprimés par les experts du Conseil Économique Social et Environnemental (CESE) esquisSENT la vision d'une filière de la pêche aussi durable que résiliente dans le cadre d'une véritable économie bleue prospère et inclusive (voir article ci-contre).

NOUVELLES TECHNOLOGIES

Au-delà des importantes dimensions liées à la gouvernance et à la gestion intégrée des ressources halieutiques, « la pêche de demain » (au Maroc comme ailleurs dans le monde) devra certainement s'appuyer sur les avancées techniques et scientifiques. Une part non-négligeable de ces solutions avancées s'illustre déjà à travers une multitude de projets-pilotes au niveau national et international, avec des résultats très prometteurs. Des outils de surveillance modernisés, utilisant des technologies avancées, pourraient jouer un rôle clé pour

atteindre les objectifs de durabilité et de soutenabilité de l'exploitation des ressources halieutiques. À cet égard, les innovations internationales, comme les caméras intelligentes installées dans les chaluts ou les systèmes de suivi automatisé des captures (développés dans le cadre de projets de recherche comme « SMARTFISH » (voir repère) offrent des solutions qui permettent une pêche plus sélective et une collecte de données précises, essentielles pour garantir la durabilité des stocks.

AQUACULTURE DE DEMAIN

La production et la valorisation des produits de la mer, devront par ailleurs s'appuyer sur l'aquaculture qui s'impose déjà comme solution alternative dont l'apport peut réduire la pression sur les populations halieutiques sauvages. Cependant, l'aquaculture n'est pas sans défis. Des préoccupations subsistent quant à la pollution des eaux, la transmission de maladies aux populations sauvages et l'utilisation de ressources pour l'alimentation des poissons d'élevage. Pour atteindre le plein potentiel de sa filière d'aquaculture, le Royaume est appelé à capitaliser sur le savoir-faire de ses propres chercheurs, mais également, à s'inspirer d'autres approches à même d'optimiser la gestion des enjeux sanitaires et environnementaux propre à cette filière prometteuse. L'exemple peut s'illustrer à travers le programme « Game Changer » (voir repère) qui emploie des dispositifs non-chimiques pour lutter contre les parasites, tout en intégrant l'intelligence artificielle pour surveiller en temps réel la santé des poissons et anticiper les crises sanitaires.

MONTÉE EN GAMME

Garantir l'avenir durable des ressources halieutiques marocaines dépend par ailleurs d'une gestion écosystémique intégrant les meilleures pratiques scientifiques et technologiques. La durabilité à long terme de la pêche et de la valorisation des produits de la mer devra ainsi être impulsée par la création de nouvelles aires marines protégées (voir interview), couplée à des mécanismes de surveillance avancés. La chaîne de valeur de la « pêche de demain », prospère et durable, ne peut cependant pas être envisagée sans une modernisation encore plus pointue des infrastructures et process de valorisation.

Dans son rapport sur l'économie bleu (2021), le CESE estime que la valorisation locale des produits de la mer devrait tripler à travers des investissements dans les ports, les unités de transformation et les technologies de conditionnement. L'utilisation de labels de durabilité sera également à même de renforcer encore plus la visibilité et l'attractivité des produits marocains sur les marchés internationaux. Autant de défi que le Royaume est capable de relever pour préserver ses ressources et ses filières halieutiques.

CESE La mer et l'océan au cœur d'une économie bleue multi-filière



Le Conseil Économique, Social et Environnemental (CESE) du Maroc a publié en 2021 un rapport détaillant une approche ambitieuse pour intégrer l'économie bleue dans le modèle de développement du pays. Le rapport souligne l'importance capitale de moderniser et de rendre plus durable la pêche traditionnelle, qui emploie des milliers de Marocains et constitue une source majeure de nourriture et de revenus pour les communautés côtières. Il recommande l'adoption de techniques de pêche plus respectueuses des écosystèmes marins et la mise en place de quotas pour prévenir la surpêche, tout en encourageant le développement de l'aquaculture comme alternative viable et durable. En plus de la pêche, le rapport propose de diversifier les activités économiques liées à la mer, incluant le tourisme côtier, les biotechnologies marines, et les énergies renouvelables offshore. L'objectif est de créer des emplois tout en promouvant des pratiques de développement durable. Le document insiste également sur l'importance de renforcer la gouvernance dans le domaine maritime. Il recommande une meilleure coordination des politiques publiques et une planification spatiale marine améliorée pour gérer efficacement les activités liées à la mer et protéger les écosystèmes marins. Le CESE appelle à un partenariat renforcé entre les gouvernements, les industriels, et les communautés locales pour mettre en œuvre cette stratégie. L'approche proposée est holistique, visant à assurer à la fois la croissance économique, l'équité sociale, et la conservation environnementale.



Interview avec Ahmed Amjoud

« Le secteur des semi-conserves doit surmonter l'irrégularité de l'approvisionnement »

Le secteur des semi-conserves joue un rôle central dans l'économie bleue marocaine. Ahmed Amjoud, président de l'Association Marocaine de la Semi-Conserve, nous dresse l'état des lieux d'un pilier du commerce maritime national.



- Quelle est la place des semi-conserves dans l'économie bleue marocaine et sur les marchés internationaux ?

- Avec un chiffre d'affaires à l'export de 1,537 milliard de dirhams en 2022, le secteur des semi-conserves représente une source précieuse de devises et une vitrine du savoir-faire marocain à l'international. Nos produits, principalement les anchois et les sardines, se distinguent par leur qualité, issue de notre accès à des ressources halieutiques de premier choix comme l'Anchoi Engraulis Encrasiculus, très prisée sur les marchés européens et nord-américains.

Le Maroc est le deuxième exportateur mondial d'anchois marinés, ce qui reflète la reconnaissance de nos produits sur le marché international. Nos exportations, totalisant 19 369 tonnes en 2022, sont en majorité orientées vers l'Europe du Sud et les États-Unis. Sur le plan social, ce secteur contribue directement à l'emploi de 8000 personnes, soutenant ainsi les économies locales des zones côtières.

- Quels sont les principaux défis rencontrés par le secteur ?

Le secteur des semi-conserves doit relever plusieurs défis majeurs, dont l'irrégularité de l'approvisionnement. La dépendance à l'anchois frais, combinée aux aléas environnementaux et aux variations des stocks, fragilise notre chaîne de production. De plus, le coût élevé de la matière première locale par rapport aux importations impacte notre compétitivité.

Nous citons également les contraintes réglementaires. Le cadre juridique national limite l'utilisation d'une même ligne de production pour plusieurs types de matières premières, ce qui freine la diversification de l'offre. Par ailleurs, sur les marchés internationaux, nos concurrents historiques comme l'Espagne et l'Italie continuent de dominer grâce à une forte valorisation de leurs produits, soutenue par une identité de marque solide. Il y a aussi le problème de la règle d'origine demeure un défi de taille pour les exportateurs. Cette règle impose que pour bénéficier d'accords commerciaux préférentiels, une proportion significative des matières premières utilisées doit provenir du pays exportateur. Dans le cas du Maroc, cette contrainte est particulièrement problématique, car une partie des matières premières, notamment le poisson, doit être importée pour répondre à la demande des usines locales. Cette situation limite l'accès des produits marocains aux marchés internationaux à des conditions compétitives, malgré la haute qualité et le savoir-faire reconnu de l'industrie nationale.

- Quelles sont les initiatives prises et à prendre pour surmonter ces défis ?

- Il faut tout d'abord commencer par la diversification des produits. Nous avons élargi notre portefeuille en introduisant de nouveaux types de semi-conserves, comme les produits hybrides combinant marinade et salaison. Les unités industrielles marocaines adoptent, en outre, des technologies avancées pour améliorer la qualité des produits et réduire leur empreinte écologique. Nous devons par ailleurs bâtir une identité forte pour les semi-conserves marocaines afin de ri-

valiser avec les marques européennes, notamment à travers des campagnes de communication ciblées sur nos marchés clés. Il s'agit également de revoir les barrières réglementaires pour permettre à l'industrie de la semi-conserve de se développer pleinement. L'AMASCOP s'engage à poursuivre les discussions avec les autorités compétentes et les partenaires commerciaux pour assouplir la règle d'origine, tout en travaillant à renforcer l'intégration locale des chaînes de valeur.

- Comment le secteur intègre-t-il les impératifs écologiques tout en répondant aux exigences du marché ?

La durabilité est un enjeu central pour le secteur. Nous avons adopté plusieurs mesures pour minimiser notre impact environnemental. Il y a tout d'abord la gestion responsable des ressources. En collaboration avec l'INRH et d'autres partenaires, nous veillons à respecter les quotas de capture et à privilégier des pratiques de pêche durables.

De plus, les entreprises investissent dans des technologies visant à réduire la consommation d'eau et à limiter les déchets générés lors de la production. Nous travaillons aussi sur l'économie circulaire. Nous explorons des solutions pour valoriser les sous-produits, comme les arêtes ou les restes de poissons, dans d'autres industries, notamment l'alimentation animale ou les biotechnologies.

Ces efforts reflètent notre engagement à aligner notre croissance économique sur les objectifs de développement durable.

- Quelles sont les ambitions à long terme du secteur, et comment envisagez-vous son avenir ?

Nous avons une vision claire pour le futur du secteur : consolider la position du Maroc comme leader mondial des semi-conserves de poisson. Pour y parvenir, nos ambitions s'articulent autour de quatre axes à savoir Accroître la valeur ajoutée, renforcer la compétitivité internationale, diversifier les marchés et soutenir l'innovation. Contrairement, nous devons développer des produits premium, prêts à consommer, et mieux adaptés aux goûts des consommateurs des marchés cibles. Le deuxième axe passe par une réduction des coûts de production et une amélioration des délais de livraison, notamment en modernisant nos infrastructures logistiques. Côté marchés, nous devons explorer de nouveaux débouchés en Asie et en Amérique latine, tout en consolidant nos positions traditionnelles en Europe et aux États-Unis.

Et finalement, la recherche et le développement joueront un rôle crucial pour différencier nos produits et répondre aux attentes des consommateurs, qu'il s'agisse de qualité, de durabilité ou de traçabilité. Ceci dit, le secteur de la semi-conserve est un joyau de l'économie bleue marocaine, combinant tradition artisanale et innovation. Nous avons tous les atouts pour relever les défis qui se présentent, grâce à la qualité de nos produits, au savoir-faire de nos équipes et au soutien croissant des autorités et des partenaires internationaux. Ensemble, nous pouvons transformer ces défis en opportunités et inscrire durablement le Maroc parmi les leaders mondiaux de cette industrie.

Gestion durable
des ressources halieutiques

Le Maroc, une voie à explorer en Afrique

secteur de la pêche maritime au Maroc génère une production annuelle de plus d'un million de tonnes, plaçant ainsi le Maroc au premier rang des producteurs africains, selon un Policy Brief de Policy Center For The New South (PCNS).

La façade atlantique du Maroc à la Côte d'Ivoire est l'une des régions parmi les plus riches au monde en ressources halieutiques. Pourtant, la surexploitation de ces ressources est une problématique majeure pour le secteur en Afrique. « Les stocks de 51 espèces de poissons dans les eaux d'Afrique - de la Mauritanie à l'Angola -, indispensables pour la plupart à l'alimentation des populations côtières, sont en voie de disparition », ressort-il d'un Policy Brief (PB) publié par Policy Center For The New South (PCNS).

Signé par Pierre Jacquemot, universitaire, expert à la Fondation Jean-Jaurès, cette étude intitulée « L'Afrique face à l'épuisement de ses ressources de la pêche maritime », analyse les défis critiques liés à la surpêche, à la pêche illégale et à l'exploitation non durable des ressources halieutiques en Afrique.

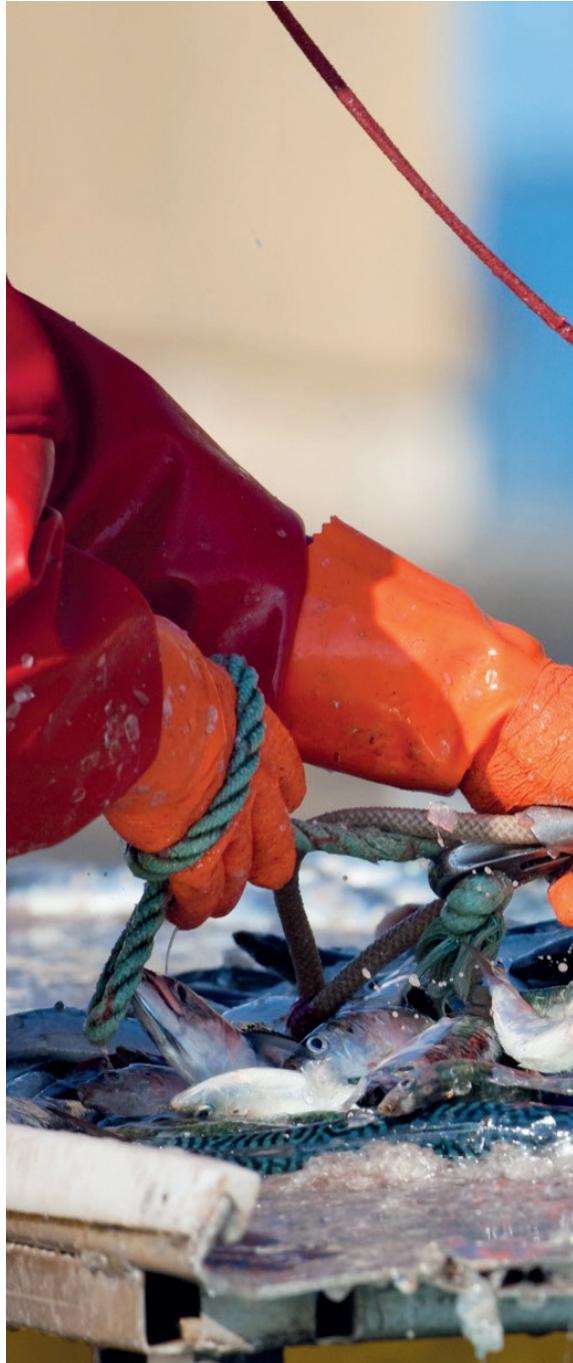
« Presque partout en Afrique, la pêche artisanale reste de facto en « accès libre », ce qui a entraîné une augmentation de l'effort des pêcheries artisanales et contribue à présent au problème de la surcapacité. Au Sénégal, la pêche artisanale a connu des modifications importantes dans ses conditions d'exploitation. La flotte a augmenté de manière considérable. Le nombre de pirogues est ainsi passé en 20 ans de 3 800

à 17 400 enregistrées en 2024. Certaines disposent aujourd'hui d'outils de navigations GPS et de sondeurs, évoluant sur de longues distances, au-delà des eaux territoriales, en Mauritanie et en Guinée-Bissau, avec une grande adaptabilité, passant au gré des besoins de la ligne au filet. La mise en place d'une politique de réduction des pertes post-capture avec l'embarquement de glacières a permis à ces pêcheurs d'aller plus loin et plus longtemps », souligne le Policy Brief.

Et de poursuivre : la surpêche est en partie la résultante des aides gouvernementales mises en place : absence de taxes sur les moteurs hors-bord et les engins de pêche, subventions au carburant... « Elles ont été un facteur décisif dans la modernisation de l'équipement de la pêche artisanale, favorisant l'utilisation de moteurs plus puissants et l'ouverture de nouvelles zones d'exploitation », est-il indiqué.

PÊCHE INDUSTRIELLE

Autre élément aussi inquiétant soulevé dans ce PB : la pêche industrielle est souvent étrangère, européenne, russe et asiatique, légale ou illégale. « Elle constitue une concurrence directe pour la pêche artisanale dans la mesure où elle intervient souvent près des côtes. La pêche au chalut



de fond est pratiquée presque exclusivement dans les Zone Économique Exclusive (ZEE) des pays côtiers, à une distance relativement proche du littoral. Elle exploite donc les mêmes espèces (la crevette en Guinée-Bissau, au Sénégal ou à Madagascar, le thon albacore au Cap-Vert, la bonite aux Seychelles) », regrette le document.





Consommation de poisson par habitant en Afrique

A en croire ce Policy Brief, l'Afrique dispose d'un territoire maritime de l'ordre de 13 millions de km². Il correspond aux Zones économiques exclusives (ZEE) sous la juridiction des États côtiers et des États insulaires. Dans le cadre de la Convention des Nations Unies sur le droit de la mer, ils ont la responsabilité de gérer durablement les ressources maritimes de ces zones.

Cependant, poursuit la même source, les perspectives pour l'Afrique proposées par la FAO pour 2032 sont pessimistes : «La consommation de poisson par habitant en

Afrique continuera de diminuer, car les projections de production risquent de ne pas suivre la croissance de la population».

En effet, partout, la production halieutique traverse une phase critique, signe que les ressources de la mer ne sont pas infinies. Plusieurs raisons se juxtaposent. La surpêche, la pêche illégale, non déclarée et non réglementée, et l'exploitation mal contrôlée des stocks de poissons par des industries de farine et d'huile laissent dans leur sillage de lourdes conséquences pour les populations locales.



« Selon les estimations du centre de données FishSpektrum, une plateforme spécialisée dans l'identification des navires, la Chine disposerait à elle seule d'une flotte de six cents bateaux disséminés le long des côtes, de Gibraltar au Cap. Ils utilisent des filets doubles dotés de lourdes « portes » qui maintiennent les filets ouverts lorsqu'ils traînent le fond marin. Cette technique a suscité des critiques, car elle détruit l'habitat, endommage les fonds marins, perturbe le cycle des nutriments et réduit la productivité, la taille et la biodiversité des espèces, surtout si elle se poursuit sur de longues périodes. Cette pratique peut en outre libérer des quantités de carbone stocké dans les sédiments des fonds marins, risquant ainsi d'accélérer le processus d'acidification de l'océan », ajoute l'analyse.

AU MAROC

Face aux menaces qui pèsent sur les ressources de la pêche maritime, le document affirme que des mesures d'encadrement du

secteur sont parfois appliquées, soulignant que certains pays tentent de mieux protéger leurs intérêts, en signant des accords s'inspirant des principes de la gestion durable. « Le cas marocain indique une voie à explorer. La flotte contient plus de 3 000 navires et une large infrastructure portuaire. La pêche maritime génère une production annuelle de plus d'un million de tonnes et place le Maroc au premier rang des producteurs africains », écrit le PB. « Les accords de pêche avec l'Union européenne octroient des permis d'exploitation à 138 chalutiers européens, dont 93 espagnols, avec une obligation de débarquement des prises de poissons dans les ports marocains, destinés à l'approvisionnement de l'industrie de traitement des produits de la mer, au nombre de 305 unités », fait valoir l'étude. Et d'ajouter : « La coopération avec l'Espagne porte sur la réalisation de projets en matière de recherche scientifique, de formation de cadres marocains, de sauvetage maritime et de pêche expérimentale en eaux profondes. ».

Pour la Norvège, des campagnes concer-

nant les ressources halieutiques sont menées conjointement entre les instituts de recherche des deux pays pour le suivi des ressources pélagiques.

Concernant l'accord de pêche avec la Russie, et pour éviter les abus du passé, le Maroc a obtenu que soient mis en place un suivi des navires par satellite, l'embarquement d'observateurs scientifiques et la tenue d'un journal de bord, accompagnée d'une transmission des déclarations.

EN NAMIBIE

Même la Namibie, dans laquelle 400.000 tonnes de poisson ont été illégalement pêchées dans ses eaux en 2018, a pris des mesures pour favoriser la flotte et l'industrie locales. « Le système de gestion de la pêche repose sur une législation discriminatoire en faveur de la participation majoritaire des pêcheurs nationaux. Les soumissionnaires étrangers sont autorisés à acheter des quotas, mais la préférence est donnée aux Namibiens », explique la même source.



À MADAGASCAR

Le document note, en outre, qu'en vertu d'un nouvel accord quadriennal, signé en juin 2023 entre Madagascar et quatre pays européens (Portugal, France, Espagne et Italie), des possibilités de pêche pour un maximum de 65 navires de ces pays sont prévues (contre 94 auparavant). La contribution financière de l'UE (droits d'accès à charge des armateurs, redevance environnementale, subventions de soutien à la politique de la pêche de Madagascar) s'élève à 1,80 million d'euros par an.

AU SÉNÉGAL

Le PB de PSCN souligne, par ailleurs, que l'Accords de Partenariat dans le domaine de la Pêche Durable (APPD) avec le Sénégal donne lieu à beaucoup de perceptions différentes. Les pêcheurs européens sont autorisés à pêcher un quota de 10 000 tonnes au maximum par an au titre de l'accord de pêche. Il est encadré par des scientifiques européens et sénégalais qui évaluent la ressource, et les Européens ne pêchent que les stocks excédentaires et seulement deux variétés que ne pêchent pas les Sénégalais, le thon et le merlu noir. Cet accord devait être expirer en novembre 2024 et doit donner lieu à une évaluation avant l'ouverture de nouvelles négociations avec la partie sénégalaise.

EN MAURITANIE

Toujours selon le PB, une situation de référence se trouve en Mauritanie dans le Banc d'Arguin dont le littoral s'étend sur plus de 200 km, avec ses hauts-fonds de différents substrats, et constitue un refuge recherché pour plusieurs espèces menacées (tortues, dauphins, requins et raies) ainsi que pour d'autres populations (crevettes, mulets, courbines, dorades...). Le contrôle sur la zone donne aux pêcheurs imraguen un accès exclusif à la ressource.

Pour une gestion durable des ressources maritimes, le document propose l'adoption de politiques nationales, la protection des zones de pêche artisanale, et la promotion de partenariats internationaux durables, tout en appelant à une meilleure transparence et un suivi accru des activités de pêche.

Pêche INN

La pêche illégale, non déclarée et non réglementée, pêche illicite, non déclarée et non réglementée ou INN (en anglais, illegal, unreported and unregulated fishing ou IUU, est un problème dans le monde entier. Les observateurs du secteur de la pêche estiment que la plupart des pêcheurs sont touchées par la pêche INN. La pêche illégale a lieu lorsque des navires ou des pêcheurs opèrent en violation des lois d'une pêcherie. Cela peut s'appliquer aux pêcheries qui relèvent de la juridiction d'un État côtier ou aux pêcheries de haute mer réglementées par des organisations régionales de gestion des pêches. Selon la FAO, la pêche illégale cause des pertes estimées à 23 milliards de dollars US par an. Les causes de la pêche illégale, non déclarée et non réglementée (INN) sont similaires à celles de nombreux autres types de crimes environnementaux internationaux.



APPD

Les accords de partenariat dans le domaine de la pêche durable (APPD) avec les pays extérieurs à l'UE sont négociés et conclus par la Commission, au nom de l'Union européenne. Les APPD sont reconnus comme une référence en matière de bonne gouvernance dans le domaine de la pêche. Bien que les APPD permettent aux navires de l'UE d'exploiter les stocks excédentaires dans la zone économique exclusive (ZEE) de pays hors UE, ils garantissent l'égalité des règles, la gestion scientifique et l'émancipation sociale, en mettant l'accent sur la durabilité environnementale, la croissance locale, les droits de l'homme et la responsabilité partagée. Ces accords mettent également l'accent sur la conservation des ressources et la viabilité environnementale, en garantissant que tous les navires de l'Union sont soumis aux mêmes règles de contrôle et de transparence. Parallèlement, une clause relative au respect des droits de l'homme figure dans tous les protocoles aux accords de pêche.



PANEL 7 : DÉCARBONATION DES INDUSTRIES HALIEUTIQUE



SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

PANEL 7 : DÉCARBONATION DES INDUSTRIES HALIEUTIQUE

MODÉRATEUR : MME LAMIA ZNAGUI - DIRECTRICE DE LA FENIP

- Bilan carbone et certification dans l'économie bleue.
- Solutions renouvelables : solaire, éolien, biogaz, hydrogène vert.
- Mécanismes de financement pour la décarbonation des projets halieutiques.
- Les solutions de financement de projet de décarbonation

- M. Mohamed EL HOUARI - Directeur pole des Energies Renouvelables et de l'efficacité énergétique
- M. Traore Beye DIEYNABI - Juriste confirmée principale, droit de la mer, droit des pêches - Union Africaine
- M. Hassan AGOUZOUL - Directeur de SDG Action Strategy center et Coordinateur national de la SNBC Maroc 2050
- M. Larbi EL HAMAMI - Secrétaire Général de la Fédération des Groupements Interprofessionnels d'Aide au Conseils
- M. Mohamed GAIZI - Conseiller de la FENIP
- M. Mokhlis HABTI EL IDRISI - Directeur Général VALORIS CAPITAL
- Questions & Débat



SCAN ME

@lodjmaroc





SEAFOOD 4 AFRICA
FORUM AFRICAIN DE L'INDUSTRIE
DE LA PÊCHE ET DE L'AQUACULTURE
Espaces des Expositions - Bd. Al Oualaa
DAKHLA - 04 AU 06 DECEMBRE 2024

PROGRAMME

SYNTHESE & CLOTURE

- M. Amadou TALL - Président du comité scientifique du Forum
- M. Mohamed GAIZI - Conseiller de la FENIPM. Malainine Sidi Malainine
- M. Hassan SENTISSI EL IDRISI - Président de la Fédération des Industries de transformation et de Valorisation des Produits de la Pêche (FENIP)

REMISE DES TROPHÉES & SIGNATURE DE CONVENTIONS

Control icons: back, forward, play/pause, volume.



SCAN ME

@lodjmaroc





SCAN ME

@lodjmaroc



SEAFOOD 4 AFRICA – DAKHLA 2024



SCAN ME



SCAN ME

@lodjmaroc





**Rejoignez notre chaîne WhatsApp
pour ne rien rater de l'actualité !**



SCAN ME!



الجامعة الوطنية لصناعات تحويل وتنمير السمك

+٣٣٣٣٣ ٩٥٥٨٠٤ | +٣٦٦٣٣ ٨٣٦٣٣ | ٨٠٣٦٦ ٨ ٨٠٨٤٢ | ٣٠٢١٥

FEDERATION NATIONALE DES INDUSTRIES DE TRANSFORMATION
ET DE VALORISATION DES PRODUITS DE LA PECHE

PARTENAIRE STRATÉGIQUE POUR LA VALORISATION ET LA DURABILITÉ DES INDUSTRIES HALIEUTIQUES MAROCAINES

STRATEGIC PARTNER
FOR THE DEVELOPMENT
AND SUSTAINABILITY OF THE
MOROCCAN FISHING INDUSTRIES

الشريك الاستراتيجي لتنمية واستدامة
صناعات الصيد المغربية

